



Munich Personal RePEc Archive

**Analysis of Capital Flight in  
Sub-Saharan Africa: Case of Democratic  
Republic of Congo (2000-2018)**

Dyendelayi, Isaac

1 January 2000

Online at <https://mpa.ub.uni-muenchen.de/110335/>  
MPRA Paper No. 110335, posted 01 Nov 2021 11:30 UTC

## **Analyse de Fuite des Capitaux en Afrique Subsaharienne : Cas de la République Démocratique du Congo (2000 – 2018)**

Isaac Dyendelayi

Economist Independant

### **Résumé**

La fuite des capitaux des pays en développement en général et en République Démocratique du Congo (RDC) en particulier constitue sans aucun doute l'un des problèmes les plus graves qui impacte négativement sur les investissements et au-delà sur la croissance économique. Cet article évalue les problèmes conceptuels et méthodologiques liés à la définition, de déterminants de la fuite des capitaux sur la base de la méthode résiduelle ajustée des fluctuations des falsifications des transactions commerciales et de l'inflation. La fuite des capitaux pour la période allant de 2000 à 2018 pour la RDC s'élève à un montant d'environ 80,81 milliards de dollar américain, un montant 4,5 fois plus élevé que durant règne de 32 ans de feu président Mobutu.

**Mots clés :** Fuite des capitaux ; République Démocratique du Congo ; fuite des capitaux résiduels ; investissement en équipements.

### **Introduction**

Le pays est souvent cité comme exemple du paradoxe de l'abondance en ce qu'il est extrêmement riche en ressources minérales (80% des ressources mondiales de coltan, 5% des ressources mondiales de cuivre, 60% des ressources mondiales de cobalt ) qui explique, pour une large partie, la contribution du secteur minier à plus de 80% des recettes d'exportations du pays, alors que sa population continue de souffrir d'extrême pauvreté (94.3% en 2004 et 77.2% en 2012 de la population congolaise vit avec moins de 1,90 USD par jour).

Le travail de Léonce Ndikumana et k. Boyce<sup>1</sup> avait déterminé à son temps une fuite importantes d'environ 18 milliard de dollar durant le règne du feu président Mobutu et ses associés, montant qui excédait la dette extérieure contractée par le pays à ce temps. C'était une véritable saignée, un manque à gagner inestimable pour l'économie congolaise. La fuite des capitaux hors des frontières était devenue

---

<sup>1</sup> Congo's Odiious Debt: External Borrowing and Capital Flight in Zaire

une pratique courante qui facilitait l'accumulation de l'argent sale, la multiplication des fortunes pour les moins suspects entre les mains des nouveaux riches de ce temps-là.

Les auteurs des transactions mafieuses dans les pays en développement ont toujours un lien direct ou indirect avec les hommes installés aux postes clés de commande de la haute administration, de grandes entreprises publiques, quand il ne s'agit pas de ceux-là même.

Dans les pays en développement, les opérations comme la sous-facturation à l'exportation ou la surfacturation à l'importation, le change au noir et autres tours de passe-passe, font que l'argent file ainsi en direction des paradis fiscaux ou dans les secteurs de l'immobilier et de l'hôtellerie. Les réseaux qui permettent l'assemblage de ses actes délictueux sont parfaitement arrangés, entre prête-noms, intermédiaires et relais à l'extérieur. Tout ce beau monde échappe sans coup férir aux contrôles de toute nature, il tire allègrement profit d'une économie personnalisée.

Les comportements des autorités face à ce phénomène lourd de conséquences pour le pays sont pour le moins révoltants. Les mesures que les pouvoirs publics choisissent de prendre déterminent ce qu'il adviendra des inégalités, et comment ces inégalités vont impacter sur le développement du pays au cours des prochaines décennies<sup>2</sup>. Dans le cas de fuite des capitaux, ils ne prennent aucune mesure de riposte, pas l'ombre d'une campagne d'investigation et l'opacité est totale s'agissant de l'importance de ces flux.

Pourtant, il est extrêmement difficile, de distinguer sur le plan empirique les sorties normales des capitaux de celles qualifiées d'anormales (Gordon et Levine, 1989). Ainsi, plusieurs auteurs considèrent que la fuite des capitaux ne doit pas être distinguée des sorties normales des capitaux (Erbe, 1985 ; Banque mondiale, 1985 ; Morgan Guaranty, 1986 et 1988). Il est affirmé que, pour les pays confrontés à de grands déficits de leur compte courant et à des paiements de leur dette extérieure (et qui sont ainsi en besoin de capitaux étrangers), toute sortie de capitaux accroît leurs difficultés de financer leurs importations nettes et les paiements de leurs dettes (Hermes et al. 2002).

Dans cet article, je présente des calculs de l'ampleur de fuite des capitaux congolais de 2000 à 2018. Ce travail indique que la fuite des capitaux sur cette période est estimée à un montant de 71,94 milliards de dollars en terme nominal. Avec des intérêts, le stock accumulé de fuite des capitaux congolais est totalisé à un montant de 80,81 milliards de dollars en terme réel.

---

<sup>2</sup> Rapport sur le développement humain 2019

Le but de cet article est de fournir un cadre général sur les questions de définition et des mesures de fuite des capitaux qui sont sortis de la République Démocratique du Congo entre 2000 et 2018 en rassemblant différentes façons dont les chercheurs ont conceptualisé et mesuré la fuite des capitaux.

De ce fait, cet article examine les preuves pour voir s'il y a eu le mouvement des capitaux non enregistrés au cours de la période considérée en RDC et le constat est qu'il y a eu des sorties des capitaux des résidents de la République Démocratique du Congo plus importantes aujourd'hui que pendant le long règne de président Mobutu entre 1965 et 1997.

### **Déterminants de fuite des capitaux**

La fuite des capitaux est un souci majeur pour les autorités d'aujourd'hui de la République Démocratique du Congo qui, en général, souffrent d'une insuffisance des moyens de paiement internationaux<sup>3</sup>.

Il est indéniable que la fuite de capitaux est considérée comme une préoccupation particulièrement importante pour les pays en développement pour au moins trois raisons.

La première raison étant la rareté des capitaux. Fondamentalement, la fuite des capitaux aggrave le problème de la pénurie des capitaux, mais plus important encore, ils restreignent la capacité du pays touché à mobiliser ses avoirs intérieurs et à accéder aux ressources étrangères. Par conséquent, la fuite des capitaux retarde la croissance économique et le développement et contribue au sous-développement.

La deuxième raison est la capacité de fuite des capitaux à induire un processus de rétroaction négative, en particulier pendant les périodes de crise et d'incertitude. A mesure que la carence des ressources devient contraignante, la croissance économique est encore plus limitée. Plus de fuite de capitaux pourrait alors se produire, il y a aussi la possibilité d'être coupée des sources de financement extrêmes. Par conséquent, il devient plus difficile de mettre en œuvre des politiques économiques, et l'amélioration des conditions sociales des personnes devient également plus difficile.

La troisième raison est la justice économique, en particulier les effets distributifs de l'endettement extérieur et sa légitimité. Lorsque l'élite dilapide les dettes extérieures ou les emprunts extérieurs sont utilisés de manière inappropriée pour ne profiter qu'à quelques-uns, c'est le reste de la société qui en

---

<sup>3</sup> Pénurie des capitaux signifie le manque de ressources financières et le sous-développement des infrastructures. L'infrastructure désigne à la fois le capital physique (par exemple : les machines et les transports, les communications, les services publics.) et le capital social (par exemple : l'éducation, la sante et les services publics, le cadre juridique et les institutions des marches financiers et du travail). Un pays avec un faible niveau de développement infrastructurel peut donc être qualifié de capital rare. Il a du mal à attirer des capitaux ou ne pourra pas exploiter pleinement le potentiel de ressources supplémentaires ; par conséquent, il restera probablement un pas aux capitaux rares.

souffre. Plus important encore, les coûts économiques et sociaux de l'endettement extérieur et la fuite des capitaux sont imposés à la majorité. Alesina et Tabellini (1989) ont noté que les dirigeants et les élites savent que même s'ils accumulent une dette extérieure, ils n'hériteront pas du fardeau, qui serait placé sur les futurs rivaux éventuels. En outre, la fuite des capitaux représente des ressources perdues qui auraient pu être utilisées dans l'économie nationale pour générer une production et des emplois supplémentaires. En fin de compte, cela représente des opportunités perdues. Par conséquent, lorsque la société dans son ensemble ne bénéficie pas de dettes extérieures, il devient impératif de remettre en question la légitimité de ces dettes et la justification de continuer à les honorer.

La fuite des capitaux préoccupe aussi les banques commerciales étrangères qui font face à un risque accru lorsqu'une part substantielle des fonds qu'elles ont prêté quitte le pays au lieu d'être investi dans des projets et activités, tel qu'initialement prévu (Khan et Ul Haque, 1985).

Les flux financiers illicites transférés à l'étranger qui auraient pu être investis localement, grèvent des recettes publiques déjà faibles, et corrompent les institutions étatiques, contribuant ainsi à maintenir ou aggraver les niveaux de pauvreté et des inégalités. Les richesses minérales du Congo sont estimées à 21000 milliards de dollar américain et le secteur est présenté comme le moteur du développement. La banque mondiale considère que la République Démocratique du Congo (RDC) est un pays aux vastes ressources avec plus de 1100 minéraux et métaux précieux identifiés. La RDC a le potentiel pour devenir l'un des pays les plus riches sur le continent africain et moteur de la croissance des économies africaines.

La fuite des capitaux mine les finances publiques et entrave l'investissement dans les infrastructures sociales. Le bradage du secteur public à des monopoles étrangers n'apporte aucune solution à l'inefficacité des services publics, pas plus qu'à la progression de l'endettement.

L'instabilité politique crée un climat d'incertitude et d'insécurité qui nourrit la fuite des capitaux.

L'endettement extérieur peut précipiter la fuite des capitaux et son ampleur fait craindre une crise fiscale ou une crise de balance des paiements due au « sudden stop <sup>4</sup>».

Le secteur financier ne doit pas être considéré comme un secteur passif lors de l'analyse de la fuite des capitaux. En effet, il existe plusieurs caractéristiques du système financier national et mondial qui peuvent permettre et encourager la fuite des capitaux des pays en développement en général et de la République Démocratique du Congo en particulier.

---

<sup>4</sup> Sudden stop un jargon économique anglais qui signifie un arrêt soudain des flux de capitaux et qui se définit comme un ralentissement soudain des entrées privées dans les économies de marchés émergents. Ces arrêts brusques sont généralement suivis d'une forte baisse de la production, des dépenses privées et du crédit au secteur privé, et d'une dépréciation du taux de change réel.

Au niveau national, l'existence des secteurs financiers caractérisés par une forte présence des banques étrangères ainsi que des marchés financiers sous-développés, la présence des cadres réglementaires et de surveillance bancaire faibles, l'utilisation des contrôles des capitaux, et le décollage des services bancaires mobiles sont quelques-uns des facteurs susceptibles de favoriser la fuite des capitaux.

Au niveau mondial, l'existence des lois sur le secret bancaire et des juridictions secrètes ainsi que la diffusion des processus financiers innovants et des produits et institutions financiers non réglementés peuvent également faciliter le transfert de fonds (en particulier de fonds illégaux).

La fuite des capitaux est devenue une source de plus en plus préoccupante pour les décideurs des pays en développement, car elle implique une perte de ressources qui pourraient être utilisées pour favoriser la croissance économique et le développement, la stabilité macroéconomique, la répartition des revenus et le bien-être de toute la population. La fuite des capitaux nuit à l'efficacité des politiques de réduction de la pauvreté. Donc lutter contre la fuite des capitaux est fondamental pour les pays en recherche de développement comme la RDC.

La fuite des capitaux, dont une partie est organisée par les multinationales opérant dans le secteur extractif, a un impact d'autant plus lourd dans les économies des pays en développement souvent faibles qui ont cruellement besoin de financements pour le développement. Les pays riches en ressources naturelles comme la RDC ont une forte intégration dans l'économie mondiale par l'intermédiaire d'un nombre limité des canaux par exemple les exportations des ressources naturelles et l'importation des produits alimentaires et manufacturés. Ces transactions prêtent le flanc lucratif à la fuite des capitaux très importants non contrôlée par le trésor public.

Cette fuite des capitaux provenant des pays en développement est occasionnée par le fait que les pays en développement manquent cruellement des capacités du fisc pour retracer et poursuivre les cas de fuite des capitaux et d'évasion fiscale. Cette situation est due par les institutions des systèmes de taxation qui sont encore moins équipées aux niveaux humains et technologiques. Il est plus difficile pour ces institutions à examiner toutes les opérations des entreprises qui œuvrent en RDC, ainsi que toutes les transactions des individus qui résident sur le territoire congolais. La République Démocratique du Congo est riche en ressources naturelles, mais celles-ci sont quasi exploitées par les entreprises étrangères. Ce pays a des besoins considérables de dépenses publiques d'infrastructures routières, d'éducation et de santé.

L'exploitation des ressources extractives devrait jouer un grand rôle dans le développement économique du pays au profit des citoyens. Cependant, les investisseurs de l'industrie extractive sont plus préoccupés du côté de l'exploitation du développement des affaires qui profite essentiellement aux investisseurs en laissant de côté les citoyens du pays qu'ils exploitent. L'exploitation se traduit par un comportement de

recherche de rente et un lobbying qui sont essentiellement les principaux piliers de l'angle de la corruption. Il est établi d'importants liens causaux entre l'abondance des ressources et la dépendance à la corruption, à l'autoritarisme, à la fuite des capitaux, au déclin économique et ainsi aux conflits violents. Les politiciens congolais en complicité avec les entreprises multinationales œuvrant dans les secteurs miniers conçoivent des mesures de politique économique extractive qui ne profitent qu'à eux et leurs complices sans se préoccuper de la vie sociale et économique de la société congolaise.

Habituellement, les ministres nommés nomment leurs propres amis et relations comme conseillers personnels, placés dans les conseils d'administration – népotisme, - clientélisme, - tribalisme. Ces personnes désignées spécialement forment et représentent des sociétés constituées par les ministres respectifs. Ces représentants présentent les entreprises appartenant à leurs supérieurs lors des appels d'offre. Il est démontré que la plupart des contrats attribués le sont par le biais des tunnels de trésoreries pour les achats qui favorisent les représentants des ministres aux conseils d'administration. C'est un pillage systématique organisé par les politiciens congolais de connivence avec des entreprises multinationales étrangères au détriment de la population autochtone et les richesses indûment accumulées sont placées dans des niches fiscaux privant ainsi le fisc national les ressources nécessaires pour combler le déficit budgétaire de l'Etat congolais.

Les multinationales opérant dans les secteurs miniers, sont énormes et sont plus fortes économiquement que la République Démocratique du Congo. Le gouvernement congolais est incapable de faire face à ces entreprises parce qu'elles sont très bien équipées pour fabriquer leurs rapports et se défendre en justice en cas des poursuites judiciaires. Il y manque de transparence dans ces multinationales, elles organisent des corruptions en collusion avec des officiels du pays enfin de leur faciliter les avantages fiscaux. Le véritable talon d'Achille des finances publiques ne se trouve pas dans les dépenses, mais dans l'extrême faiblesse de l'assiette fiscale. Ces entreprises multinationales qui sont généralement d'origine occidentale et aujourd'hui dans une certaine mesure d'origine chinoise, sont appuyées par les gouvernements de leurs pays d'origine afin que ces entreprises continuent de dominer économiquement le monde sur le plan de la compétitivité. Face à ces pays, la République Démocratique du Congo n'est qu'un petit nain dans la jungle des grands, sans moyen de défense.

Le renforcement des capacités humaines et technologiques du fisc du Congo devrait être l'une des priorités de ce nouveau gouvernement qui axe sa politique sociale sur le peuple d'abord. Le gouvernement devrait se focaliser sur le secteur des ressources naturelles en se dotant des capacités de gérer le secteur minier et que le pays puisse être l'investisseur dans ces secteurs pour contrecarrer les investissements venant de l'extérieur. Car actuellement le pays est perdant parce que ne bénéficiant pas de

retombées des capitaux investis, les profits étant rapatriés dans le pays d'origine des entreprises exploitantes.

L'ampleur de ces sorties entraîne un coût social énorme pour les pays en développement, qui nuit à leur développement économique et les condamne à un endettement permanent, à une faible croissance et à la pauvreté. Les agences d'aide internationales contrebalançant les efforts visant à réduire la pauvreté et à soutenir la croissance économique semblent déprimantes en comparaison. Kar et Cartwright-Smith (2009) montrent, par exemple, comment la fuite des capitaux éclipse l'aide étrangère et la dette de 10 à 1. Dans certains cas, les sorties ont atteint des niveaux tels que les pays plus pauvres deviennent effectivement des créanciers nets des pays développés qui subventionnent les pays riches (Boyce et Ndikumana 2000) ; (Ndikumana, Boyce et Ndiaye 2014). Pour la RDC, la fuite totale des capitaux en terme réel représente 1,6 plus important que l'ensemble de la dette et aide extérieure reçue entre 2000 à 2018.

Des nombreux pays en développement se sont vu prescrire de libéraliser leurs comptes de capital et ont suivi un certain nombre des solutions politiques standards afin d'attirer les entrées des capitaux étrangers pour financer les investissements ainsi que l'augmentation de leur dette. Cependant, diverses études montrent que les flux des capitaux se déroulent en fait dans la direction opposée lorsque les résidents de ces pays déplacent les capitaux déjà rares vers les pays les plus avancés.

Ce phénomène est communément appelé le « paradoxe de Lucas » (1990 :92-96), le paradoxe étant que, plutôt que le flux des capitaux s'écoule des pays industrialisés riches en capital vers les pays en développement pauvres en capital comme le prédit la théorie conventionnelle de l'économie de marché, c'est le contraire qui a eu lieu avec des capitaux sortant des capitaux. Si les pays en développement veulent parvenir à une croissance et développement durable à long terme, ils doivent clairement freiner la fuite des capitaux et renverser ce paradoxe.

Chaque individu est libre de diversifier ses actifs afin d'atteindre le profil de risque qu'il souhaite. Cependant, le moment et l'ampleur de la diversification ne peuvent être ignorés. La littérature économique s'appuie sur des modèles de maximisation de l'utilité conventionnels pour affirmer que la fuite des capitaux est fondamentalement déterminée par les conditions macroéconomiques à l'intérieur et l'extérieur d'un pays spécifique : lorsque les détenteurs des capitaux dans un pays donné perçoivent des risques et/ou des coûts accrus, ils exportent leur capital à la recherche de rendements plus rentables. En bref, ils apportent des ajustements rationnels aux emplacements géographiques de leurs avoirs en portefeuilles. Un deuxième type d'explication soutient que la fuite des capitaux est essentiellement de l'argent sale dérivé d'activités criminelles, corrompues et commerciales et implique généralement des



gains en exportant des flux de capitaux non enregistrés et représente essentiellement des tentatives criminelles de cacher leurs gains mal acquis en les exportant.

Le risque politique fait référence aux décisions, conditions et événements politiques qui ont un impact significatif sur la rentabilité des entreprises ou sur la valeur anticipée d'une action économique ou d'un ensemble d'actifs donnés. Cela se produit lorsqu'un changement politique important se produit, comme un changement de couleur idéologique du gouvernement, un changement majeur dans la politique gouvernementale ou le début d'une grave instabilité politique, ces événements augmentent l'ampleur du risque politique. Le risque politique a été considéré comme un moteur majeur de la fuite des capitaux dans la littérature économique.

Il existe plusieurs définitions de la fuite des capitaux ; elles peuvent être larges, couvrant toutes les sorties privées des ressources, cherchant à exclure certains flux normaux des transactions internationales. Pour chaque définition, il existe plusieurs mesures différentes. Certaines mesures sont complémentaires : par exemple, une fausse facturation commerciale peut être ajoutée à une mesure pour en créer une autre.

La fuite des capitaux existe depuis que l'argent traverse les frontières nationales, malgré son impact considérable sur l'économie mondiale. Cependant, les chercheurs ne sont pas parvenus à un accord sur la façon de la définir au-delà d'une compréhension générale selon laquelle il se réfère à des sommes d'argent inhabituellement importantes quittant un pays – généralement une économie en développement – pour être investies ailleurs, généralement dans le pays développé.

Toutes les sorties des capitaux d'un pays donné ne peuvent pas être qualifiées de fuite des capitaux par exemple les sorties quotidiennes régulières effectuées par l'entreprises et les particuliers pour payer les factures de biens et services importés ou pour investir à l'étranger sans qu'une crise ne se produise dans le pays d'origine. Les sorties licites ou légales incluent les investisseurs étrangers rapatriant des capitaux dans leur pays d'origine, tandis que les transferts illicites ou illégaux impliquent l'évasion des contrôles gouvernementaux qui limitent la sortie d'actifs hors du pays.

En termes de volume, alors qu'une sortie normale des capitaux suggère une diversification du portefeuille d'investissement, une sortie anormale des capitaux fait référence aux capitaux mal acquis, en particulier lorsqu'elle conduit à des mouvements transfrontaliers de fonds privés suffisamment importants pour affecter les marchés financiers nationaux (McLeod, 2002). La fuite des capitaux, dans ce sens, se produit en raison de l'attente de changements défavorables des conditions politiques ou économiques tels que de fortes dévaluations, qui conduisent à une perte de valeur du capital. Ce type de définition ne différencie pas les sorties des capitaux en fonction de la personne qui exerce les activités. (C'est-à-dire qu'il ne fait pas de distinction entre les sorties des capitaux résidents et non-résidents).

Certains auteurs insistent sur la motivation des sorties des capitaux. Dooley (1986), par exemple, considère l'intention de sorties des capitaux et considère aussi la fuite des capitaux comme toutes les sorties de capitaux des résidents basés sur le désir de placer la richesse hors du contrôle des autorités nationales. Par conséquent, tant que les sorties des capitaux sont signalées aux autorités, elles ne sont pas considérées comme une fuite des capitaux. Cependant, lorsque les résidents envoient les capitaux pour éviter les impôts ou les réglementations gouvernementales, ce type de sortie des capitaux constitue une fuite de capitaux. Le problème lié à cette définition est la difficulté de comprendre le motif de la sortie de capitaux car dans les économies ouvertes, les résidents peuvent toujours s'engager dans des transactions internationales dans le cours normal des activités commerciales.

Les flux des capitaux peuvent également être différenciés en flux légaux ou illégaux. La fausse facturation commerciale est une catégorie importante de flux de capitaux illégaux. Les exportateurs peuvent déclarer les valeurs plus élevées des marchandises exportées pour obtenir des subventions du gouvernement ou les importateurs rapportent des valeurs inférieures des marchandises importées pour éviter les taxes douanières et les devis commerciaux (voir Bhagwati et al., 1974). Ce faisant, ils obtiennent des devises étrangères, qu'ils cachent à l'étranger. En plus de la fausse facturation commerciale, il existe d'autres formes illégales de sorties des capitaux telles que le blanchiment d'argent, la contrebande et la traite des êtres humains, etc. Cependant, la nature de ces activités rend difficile l'estimation des sorties associées à ces activités.

Les auteurs qui insistent sur le sens des flux de capitaux, considèrent l'origine des flux par exemple. Kindleberger (1987), fait une distinction entre les flux des capitaux normaux et anormaux et définit la fuite des capitaux comme un mouvement des capitaux normal qui a lieu d'un pays avec un taux d'intérêt plus élevé vers un pays avec un taux d'intérêt inférieur. Selon cette approche, les sorties des capitaux en provenance des pays développés sont considérées comme le résultat de la diversification du portefeuille et ne sont pas considérées comme une fuite des capitaux, tandis que les sorties des capitaux entreprises par les résidents des pays en développement sont considérées comme une fuite des capitaux car en termes de modèle de développement, le transfert des capitaux à l'étranger par des résidents affecte le bien-être de la population du pays d'origine qui souffre des carences des ressources pour le financement des infrastructures des bases.

Il existe également des études qui soutiennent que la fuite des capitaux ne doit pas être distinguée des sorties de capitaux normales. (Voir Banque mondiale, 1985 ; Morgan Guaranty, 1986). Ces études considèrent la fuite des capitaux comme un sous-ensemble des sorties des capitaux. Selon cette définition, la fuite des capitaux est l'un des aspects d'un flux bidirectionnel et la fuite des capitaux peut coexister avec des entrées massives des capitaux. Cette définition est souvent appelée définition résiduelle ce qui

signifie que les éléments qui ne sont pas comptabilisés dans les flux des capitaux officiellement enregistrés sont capturés dans le résidu qui constitue une fuite des capitaux.

### **Estimation de fuite des capitaux**

Au fil des années, les méthodes suivantes ont été proposées pour les calculs de fuite des capitaux dans la littérature économique par les chercheurs :

1. Méthode résiduelle (Banque mondiale, 1985 ; Morgan, 1986).
2. Méthode de Dooley (Dooley, 1986).
3. Méthode de fausse facturation commerciale (Bhagwati, 1974).
4. Méthode de l'argent chaud (Cuddington, 1986).
5. Méthode des actifs (Heres et Lensink, 1992).

La méthode résiduelle, la méthode de Dooley et la méthode de fausse facturation commerciale sont appelées mesures indirectes, tandis que les deux dernières sont des méthodes directes parce qu'elles sont basées sur les données directement tirées des statistiques de la balance des paiements.

### **Méthode résiduelle**

La méthode d'estimation utilise les données de balance des paiements déclarées comme point de départ. Ils établissent un lien entre l'augmentation de la dette extérieure brute et les décisions de portefeuille et de dépenses de l'économie. Une augmentation de la dette extérieure brute correspond à trois grandes sources identifiées dans les comptes de la balance des paiements : la constitution de réserves officielles et autres soldes officiels à l'étranger, le financement des déficits des comptes courants et l'accumulation des avoirs privés à l'étranger. La technique associe les sources de financement (c'est-à-dire l'augmentation de la dette extérieure brute et l'afflux net des capitaux d'investissement direct, à la fois les passifs et les actifs) avec les utilisations du financement (c'est-à-dire les variations des réserves officielles), les déficits du compte courant et les sorties des capitaux). La fuite des capitaux vers l'extérieur existe lorsque les sources de financement dépassent l'utilisation des fonds, et vice-versa pour la fuite des capitaux vers l'intérieur. La méthode résiduelle a reçu plus d'attention et a été utilisée dans la plupart des études réalisées sur ce sujet. Cette méthode a été introduite pour la première fois par la Banque mondiale (1985). Le calcul repose sur l'hypothèse que le déficit du compte courant et les variations des réserves de change donnent

lieu à un besoin de financement, qui devrait se refléter dans la variation de l'endettement extérieur brut. Les sorties des capitaux des résidents sont donc estimées comme un résidu des données de la balance des paiements et sont largement interprétées comme une fuite des capitaux. La méthodologie a depuis été utilisée dans plusieurs études-par exemple, la Banque mondiale (1985), et Erbe (1985), Collier et al. (1999) et Ajayi et Khan (2000).

Dans une année donnée  $t$  pour un pays  $i$ , la fuite des capitaux est calculée comme suit :

$$FC_t = \Delta D_t + IND_t - CC_t - \Delta R_t \quad (1)$$

avec :

$FC_t$  : fuite des capitaux selon la méthode résiduelle,

$\Delta D_t$  : variation du stock de la dette extérieure reportée dans les données de la Banque mondiale,

$IND_t$  : investissement net direct étranger,

$CC_t$  : solde du compte courant,

$\Delta R_t$  : variation des réserves de change.

La méthode résiduelle, cependant, ne repose pas uniquement sur les données de la balance des paiements, d'autres sources sont utilisées pour obtenir une meilleure estimation des flux des capitaux privés. Le plus notable est le poste (autres capitaux à long terme du secteur public résident ou emprunt extérieur officiel net), pour lequel la variation de la dette extérieure d'une année à l'autre selon les données de la banque mondiale ( $\Delta D_t$ ) peut être plus précise.

### **Méthode de Dooley**

La méthode de Dooley vise à distinguer les flux des capitaux normaux de flux anormaux ou illégaux. Dooley (1986) considère la fuite des capitaux comme toutes les sorties des capitaux fondées sur le désir de placer la richesse hors du contrôle des autorités nationales. Par conséquent, il se concentre sur le stock d'actifs étrangers privés ne générant pas des revenus exportés aux autorités nationales. Cette méthode calcule les sorties des capitaux identifiées dans les comptes de la balance des paiements. Dooley effectue trois ajustements pour capturer les flux des capitaux déclarés. Premièrement, il soustrait les erreurs et les omissions. Deuxièmement, il calcule la différence entre les données de la Banque mondiale sur le stock de la dette extérieure et les flux d'emprunts extérieurs repris dans les comptes de la Banque mondiale des paiements et ajoute la différence à son estimation de l'augmentation des avoirs extérieurs du secteur

privé. Dooley suppose donc que toute la différence réside dans l'acquisition d'actifs étrangers par le secteur privé. Le troisième ajustement consiste à calculer le stock d'actifs extérieurs en utilisant un taux d'intérêt du marché international. La différence entre les deux mesures des actifs extérieurs est le stock de fuite des capitaux et la différence d'une année à l'autre est la mesure de la fuite des capitaux.

Bien que la méthode de Dooley soit conceptuellement différente de la méthode résiduelle, Claessens et Naude (1993) montrent qu'en pratique la fuite des capitaux mesurée selon la méthode de Dooley et la méthode résiduelle sont très similaires, car la plupart des données utilisées pour le calcul sont les mêmes dans les deux cas.

### **Méthode de la fausse facturation commerciale**

La fausse facturation commerciale est souvent ajoutée en complément pour mentionner précédemment les techniques d'estimation de la fuite des capitaux. Cette mesure supplémentaire n'est pas calculée au moyen des statistiques de la balance des paiements, mais plutôt au moyen des statistiques de direction du commerce (DOT) fournies par le Fonds Monétaires International (FMI). La fausse facturation commerciale peut se produire de deux manières : les exportations sont sous-facturées et les importations sont surfacturées. La sous-facturation à l'exportation et la surfacturation à l'importation peuvent masquer la fuite des capitaux, et les différences dans les statistiques du pays déclarant et de ses partenaires commerciaux peuvent aider à l'identifier. Les exportateurs peuvent trouver l'avantage de sous-estimer la valeur des recettes d'exportation afin de conserver à l'étranger la différence entre leur valeur réelle et leur valeur déclarée. Du côté des importations, il existe des incitations à la surfacturation et à la sous-facturation. La surfacturation permet aux importateurs d'obtenir des devises supplémentaires de la banque centrale à des conditions favorables, qui peuvent ensuite être transférés à l'étranger. La sous-facturation et la contrebande pure et simple permettent aux importateurs de soustraire aux droits de douane. La sous-facturation des exportations et la surfacturation des importations entraînent une surestimation du déficit du compte courant de la balance de paiement ; la sous-facturation des importations conduit à sa sous-estimation. Si le déficit réel du compte courant est surévalué, l'estimation de la fuite des capitaux de l'équation (1) sera faible ; si le déficit réel du compte courant est sous-estimé, l'estimation de la fuite des capitaux sera trop élevée, l'effet net ne peut être déterminé qu'empiriquement (Boyce et Ndikumana, 2000).

Dans ce papier, nous allons ajuster l'équation (1) avec le terme de la fausse facturation commerciale, nous ajusterons aussi par le terme de l'inflation et celui des revenus d'intérêts.

Pour le calculer, la fausse facturation commerciale, la première étape consiste à calculer les écarts d'exportation  $DEX_t$  avec les partenaires commerciaux comme suit :

$$DEX_t = PEI_t - (CEIC_t * CAF_t) \quad (2)$$

où  $PEI_t$  sont les exportations congolaises vers partenaires commerciaux telles que déclarées par ses partenaires commerciaux,  $CEIC_t$  les exportations congolaises vers les partenaires commerciaux telles que déclarées par la République Démocratique du Congo, et  $CAF_t$  est le facteur  $\frac{CAF}{FOB}$ <sup>5</sup>, représentant les coûts de fret et d'assurance.

Les écarts d'importations  $DIM_t$  avec les partenaires commerciaux sont calculés comme suit :

$$DIM_t = CMIC_t - (PMIC_t * CAF_t) \quad (3)$$

où  $CMIC_t$  sont les importations congolaises en provenance des partenaires commerciaux telles que déclarées par la République Démocratique du Congo,  $PMIC_t$  sont les importations congolaises en provenance des partenaires commerciaux telles que déclarées par les partenaires commerciaux.

Afin d'obtenir les écarts mondiaux, nous multiplions chaque écart par l'inverse des parts des partenaires commerciaux dans les exportations ( $GWES$ ) et importations ( $GWMS$ ) congolaises. La fausse facturation totale  $FFCOM_t$  est la somme des écarts d'exportation  $\frac{DEX_t}{GWES}$  et des écarts d'importation  $\frac{DIM_t}{GWM}$ , ainsi

$$FFCOM_t = \frac{DEX_t}{GWES} + \frac{DIM_t}{GWM} \quad (4)$$

Nous obtenons une mesure de la fuite des capitaux corrigée de la fausse facturation comme suit :

$$CFC_t = FC_t + FFCOM_t \quad (5)$$

Dans le souci de comparer la fuite des capitaux estimée sur une longue période, il convient de convertir les flux nominaux en dollars constants. En suivant le travail de Boyce et Ndikumana (2001), j'ai utilisé

---

<sup>5</sup> CAF (coût, assurance et fret) : prix d'un bien à la frontière du pays importateurs ou prix d'un service fourni à un résident avant acquittement de tous les impôts et droits sur les importations et paiements de toutes les marges commerciales et de transport dans le pays.

FAB (Franco à bord) : signifie qu'une marchandise est achetée ou vendue sans les frais du transport principal et autres frais et taxes y afférents et sans les assurances.

l'indice des prix aux producteurs des Etats-Unis d'Amérique. Cette conversion permet d'examiner la variation d'une année à l'autre de l'ampleur réelle de fuite des capitaux. Considérant les ajustements précédents, l'amplitude de fuite des capitaux réelle est calculée comme suit :

$$PPCFC_t = \frac{CFC_t}{PP_t} \quad (6)$$

Dans l'équation (6),  $PPCFC_t$  est la fuite des capitaux réelle calculée en utilisant l'indice des prix  $PP_t$  aux producteurs des Etats-Unis d'Amérique (base 2010=1,00).

Par suite de la fuite des capitaux, les pays souffrent de carence des fonds qui pourraient servir dans les investissements productifs comme construction des routes, des hôpitaux, des écoles, etc. Si cette fuite de capitaux avait été utilisée dans le pays, le coût d'opportunité<sup>6</sup> peut être estimé en imputant les revenus d'intérêts à la fuite des capitaux parce que les fonds qui ont quitté le pays frauduleusement ont été utilisés en partie pour financer des actifs immobiliers, des actifs liquides, semi-liquides tels que des dépôts d'épargne, achat des obligations et des actions à l'extérieur du pays. Le calcul de fuite des capitaux ajusté avec les intérêts  $ICFC_t$  se déduit comme suit :

$$ICFC_t = ICFC_{t-1}(1 + BONT_t) + CFC_t \quad (7)$$

avec  $BONT_t$  comme l'intérêt de bond de trésor de trois mois des Etats-Unis d'Amérique.

### **Méthode de l'argent chaud**

Une autre façon courante de mesurer la fuite des capitaux est la méthode de l'argent chaud, qui a été développée par Cudington (1986). Il adopte une approche différente pour mesurer la fuite des capitaux et se concentre uniquement sur les flux des capitaux spéculatifs à court terme qui répondent à une crise politique ou financière. Une pratique courante lors de la mesure des flux des capitaux chauds consiste à considérer les erreurs et omissions dans la balance de paiements comme une mesure des flux des capitaux privés. La ligne des erreurs et omissions correspond à l'écart statistique dans les écritures de crédit et de débit du compte courant et du compte de capital. Lorsque l'excédent des comptes courants et de capital ne

---

<sup>6</sup> La valeur du sacrifice du meilleur usage alternatif auquel le facteur aurait pu être affecté.

correspond pas à une accumulation des avoirs des réserves, il en résulte une valeur négative des erreurs et omissions. La ligne des erreurs et omissions est utilisée comme indicateur de la fuite des capitaux.

Il y a quelques critiques contre cette méthode. Tout d'abord, il existe des problèmes liés aux données d'erreurs et d'omissions. Les changements dans la catégorie des erreurs et omissions n'indiquent pas toujours l'existence d'une fuite des capitaux car ces changements peuvent être dus à des erreurs de la compilation des données, des erreurs de mesure ou d'arrondi, des importations non déclarées et des problèmes avec les méthodes de conversion monétaire utilisées pour établir les comptes. Si les erreurs et les omissions ne sont dues qu'à des erreurs de compilation des données, elles auront tendance à s'ajuster au fil des années. Cependant, si les erreurs et omissions cumulées montrent une tendance à la hausse, elles indiquent une fuite des capitaux. De plus, dans un monde de mondialisation financière, les sorties de capitaux ne peuvent pas toujours être considérées comme une fuite des capitaux, car les pays en développement peuvent également avoir des sorties des capitaux à court terme dans le cours normal des activités commerciales. Enfin, comme le soutiennent Cumby et Levitch (1987), l'existence des marchés secondaires des actifs pour les actifs à long terme fait des actifs à long et à court termes de proches substituts et aide les investisseurs à réagir à des conditions économiques défavorables en déplaçant les capitaux hors du pays via les actifs financiers à long terme ainsi que les actifs à court terme.

### **Méthode des actifs**

La méthode des actifs est l'une des mesures directes de la fuite des capitaux qui prend en compte le stock total d'actifs des résidents non bancaires détenus dans les banques étrangères. Il s'agit d'une mesure raccourcie de la fuite des capitaux. Cette mesure peut être considérée comme une indication du montant minimum des actifs détenus à l'étranger, car les résidents peuvent conserver leurs actifs dans des bons de trésor ou stock à côté de comptes bancaires tels que des participations étrangères (Lensink et al., 2002). Le problème lié à cette méthode est que cette approche suppose que les nationalités des déposants sont déclarées, ce qui peut ne pas être le cas (Beja, 2005). Il est clair que toutes les sorties des capitaux d'un pays donné ne peuvent être qualifiées de fuite des capitaux. Les sorties quotidiennes régulières effectuées par les entreprises et des particuliers pour payer les factures des biens et services ou pour investir sans qu'une crise ne se produise dans le pays d'origine ne sont pas ma préoccupation ici. Je vais me concentrer plutôt sur les sorties illégales et illicites d'actifs financiers et des capitaux généralement initiés par des détenteurs d'actifs privés non bancaires-qui entraînent la perte de tout ou une partie des revenus et des capitaux au détriment du pays d'origine.

### **Résultat de calcul de fuite des capitaux en RDC**

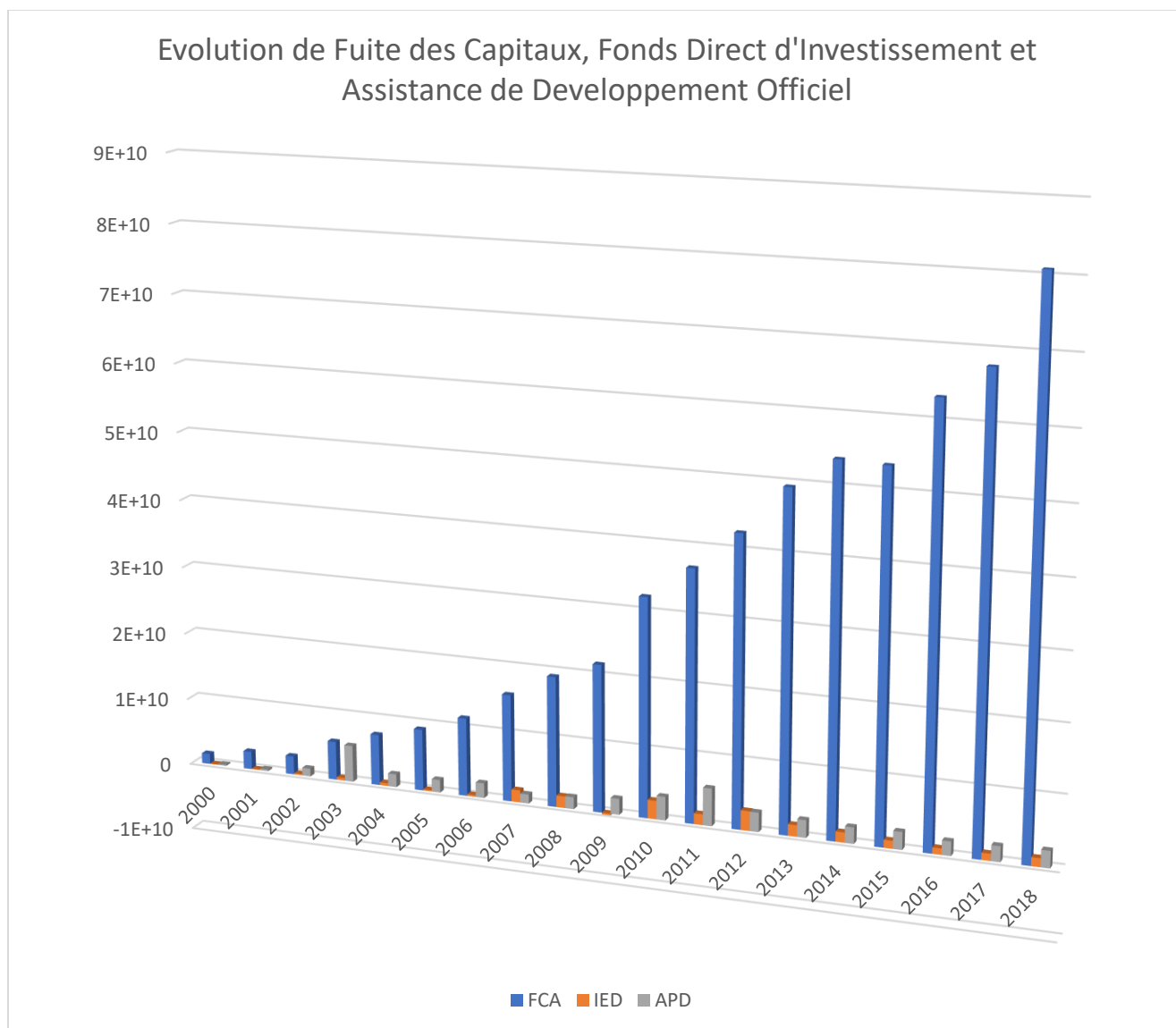


La RDC est un mauvais rapporteur des statistiques auprès de la Banque mondiale et auprès du Fonds Monétaire International, en particulier celles liées à la balance des paiements. En fait, la RDC est l'un de rares pays à ne pas communiquer des données détaillées sur la balance des paiements.

Dans cette étude, j'ai utilisé des données annuelles pour calculer les valeurs totales de la fuite des capitaux brute et réelle concernant la RDC. Les données statistiques exploitées dans cette étude proviennent de la base des données des indicateurs du développement dans le monde de la Banque Mondiale (WDI), de 'International Financial Statistics Yearbook', 'FRED Economic Data', 'Direction of Trade Statistics Yearbook' de Fonds Monétaire International et 'Bureau of Economics Analysis'(BEA) du Département de commerce des Etats-Unis d'Amérique. Ces données couvrent la période de 2000 à 2018, le choix de cette période est une décision délibérée car notre souci était d'examiner le montant de fuite des capitaux durant le règne du président Joseph Kabila et ses acolytes de 18 ans afin de le comparer au montant de fuite des capitaux durant le règne de 32 ans du président Maréchal Mobutu.

La fuite nominale résiduelle des capitaux est calculée comme la différence entre des capitaux entrant (variation de la dette extérieure et l'entrée de fonds direct d'investissement) et l'usage de ces capitaux (le compte courant et les réserves d'échanges). Le tableau 1 montre les résultats de calcul, ces résultats sont tels que pendant la période étudiée, la RDC a connu une fuite résiduelle des capitaux s'élevant à un montant de 39,67 milliards de dollars, ce qui représente 8,99 pour cent de PNB de la période sous considération. Sur la période, le tableau 2 reprend le montant des falsifications commerciales qui a été estimé à 32,00 milliards de dollars, ce qui correspond à 7,25 pour cent du PNB. Les tableaux en annexes reprennent les principaux partenaires commerciaux de la RDC et leurs valeurs de change respectives avec la RDC. Le total de fuite des capitaux s'élève à un montant de 71.91 milliards de dollars en terme nominal, ce qui correspond à 16.20 pour cent du PIB. En terme réel, le montant de fuite des capitaux correspondant durant 2000 à 2018 s'estime à un montant de 74.21 milliards de dollars, ce qui représente 16.83 pour cent du PNB. Ce montant est supérieur au montant combiné de fonds direct d'investissements et l'aide au développement qui s'élève à 64.60 milliards de dollars. Le graphique 1 montre l'évolution de fonds direct d'investissements, l'assistance de développement officiel et fuite des capitaux.

Pendant le règne de 18 ans de président Joseph Kabila, la RDC a connu une fuite des capitaux en terme réel de ,11 fois plus que pendant le règne de 32 ans de président Marechal Mobutu. Ceci démontre combien le régime de Kabila et ses associés a été plus qu'un régime des prédateurs où les gens ont travaillé pour les gains personnels et non pour le bien-être du peuple congolais.



Source : Les calculs de l'auteur utilisant des données issues de : Banque Mondiale, World Development Indicators

FCA ; Fuite des Capitaux ; IED : Investissements Etrangers Directs ; APD : Aide Public au Développements

Tableau 1. Fuite des Capitaux Apparent (millions US\$)

Année	Entree des capitaux		Usage des échanges extérieurs		Fuite des capitaux apparents
	Variation du stock de la dette (ΔDET)	Investissement net direct étranger (IEND)	Solde du compte courant (CC)	Variation des réserves de change (ΔR)	Usage des afflux (FCA)
2000	-	94,20	86	-	8,20
2001	-192,11	102,22	246	-	-335,89
2002	-1560	187,60	418	-	-1790,40
2003	1382	391,25	181	-	1592,25
2004	90,45	409,03	-55	-	554,48
2005	-840,49	180	-388,60	-42,92	-228,97
2006	642,189	256,10	47,80	-1,18	851,66
2007	1133	1808	527	69,62	2344,38
2008	-163,42	1726,80	-151	138,76	1575,62
2009	796,01	-243,20	-1123,10	479,52	1196,41
2010	-6957	2742,30	-2173,50	-10650	8608,80
2011	-637,76	1596,02	-1280,60	-165,32	2404,18
2012	116,35	2891,61	-1260,46	347,44	3920,98
2013	553,10	1697,59	-3108,80	3,81	5355,67
2014	-654,19	1499,57	-1722,61	-75,03	2643,03
2015	-4986	1165,72	-1483,76	-285,11	-2051,41
2016	4526	932,37	-1504,07	-516,12	7478,56
2017	63,17	1048	-1241,42	59,11	2293,46
2018	-143,28	1408	-2169,06	150,25	3283,54
<b>Total</b>	<b>-6832</b>	<b>19893,16</b>	<b>-16150</b>	<b>-10487,20</b>	<b>39675,93</b>

Sources : les calculs de l'auteur utilisant des données issues de :

Banque Mondiale, World Development Indicators; FMI, Financial Statistics; FMI, Balance of Payment Statistics; FMI, Direction of Trade Statistics.

En tant que président, Kabila avait érigé une structure institutionnelle qui lui avait permis d'accumuler rapidement des richesses provenant des ressources de la vente des carrés miniers de GECAMINES et de l'accaparement de tout le secteur économique du pays générateurs des revenus. Kabila, sa famille et ses alliés politiques et commerciaux avaient obtenu un contrôle monopolistique efficace dans des secteurs clés de l'économie congolaise via la propriété exclusive d'entreprises et des mécanismes illicites tels que les pots-de-vin des entreprises privées congolaises et étrangères. Les revenus des exportations de cuivre, de cobalt et de diamants, etc... ont été acheminés directement vers des comptes privés détenus dans des banques dans les paradis fiscaux. Kabila s'est fortement appuyé sur les ressources économiques internes du Congo pour maintenir son emprise sur le pouvoir politique. Cette pratique était identique à celle que le président Maréchal Mobutu avait érigé à son temps.

En passant en revue les administrations des différents premiers ministres du règne du président Joseph Kabila, on peut juger l'efficacité et l'efficacité de chacun d'eux dans la gestion de fuite des capitaux. Adolphe Muzito devenait premier ministre en remplacement de Antoine Gizenga le 10 octobre 2008 et son administration s'était terminée le 06 mars 2012. Durant son administration, la République Démocratique du Congo a connu une fuite des capitaux résiduels d'un montant de 16.13 milliards de dollars, ce montant représente 16.91 pour cent de PNB et un montant de fuite des capitaux des falsifications commerciales de 5.11 milliards de dollars ce qui représente 5.36 pour cent de PNB. Le total de fuite des capitaux durant cette administration s'élève à un montant de 23.15 milliards de dollars qui correspondent à 24.28 pour cent de PNB. Il faut signaler en passant que Mr. Muzito a été cité dans plusieurs affaires de corruption et d'enrichissement illicite durant la période qu'il était premier ministre. Il est attribué à Mr. Muzito l'acquisition du cercle Elais, la construction de quarante villas à Kinkole, la création d'une société aérienne (BAN AIR) dotée de deux avions, aujourd'hui, cette entreprise n'existe plus; la construction d'un immeuble de plus de fêtes au quartier Livulu dans la commune de Lemba, la construction d'un immeuble de quatre étages sur la troisième rue de Limete au quartier industriel ; la résidence Gaiga sur le boulevard du 30 juin. Il faut aussi signaler que la femme de l'ancien premier ministre avait été interpellée à Zaventem avec des mallettes remplies de plusieurs centaines de milliers de dollars non déclarés.

**Tableau 2. Fausse Facturation de Commerce (million \$US)**

Année	Exportations aux pays industrialisés			Importations en provenance des pays industrialisés			Total de fausse facturation		
	Données des partenaires ( <i>PEI</i> )	Données de la RDC ( <i>CEIC</i> )	Divergence ( <i>DEX<sub>t</sub></i> )	Données de la RDC ( <i>CMIC</i> )	Données des partenaires ( <i>PMIC</i> )	Divergence ( <i>DIM</i> )	Exportations pondérées ( $\frac{DEX}{GWES}$ )	Importations pondérées ( $\frac{DIM}{GWM}$ )	Fausse facturation ( <i>FFCOM</i> )
2000	1100	1000	290	570	260	380	1500	60	1500
2001	760	1000	270	600	270	410	1300	70	1400
2002	1300	1000	370	840	380	560	1700	90	1800
2003	920	900	250	1100	450	750	1300	100	1400
2004	750	700	210	1300	520	940	1000	200	1200
2005	1000	1000	280	1600	610	1100	1400	200	1600
2006	680	700	190	1800	680	1300	930	200	1200
2007	810	800	220	2300	840	1700	1100	300	1400
2008	900	900	250	3000	1000	2200	1200	400	1600
2009	670	700	190	2800	930	2100	930	400	1300
2010	1100	1000	290	2900	1000	2100	1500	400	1800
2011	1300	1000	360	3900	1300	2900	1800	500	2300
2012	820	800	220	4000	1400	3000	1100	500	1600
2013	780	800	220	4200	1500	3100	1100	500	1600
2014	900	900	250	3700	1300	2700	1200	500	1700
2015	950	900	260	3500	1300	2600	1300	400	1700
2016	1200	1000	330	4000	1000	2200	1600	400	2000
2017	1100	1000	310	1900	1000	1100	1500	200	1600
2018	1200	1000	330	2200	1200	1300	3300	200	3500
Total	18000	20000	5100	46000	17000	33000	27000	5000	32000

Source: Les calculs de l'auteur utilisant des données issues de:

Banque Mondiale, World Development Indicators; FMI, Financial Statistics; FMI, Balance of Payment Statistics; FMI, Direction of Trade Statistics

Le député congolais Mr. Gecoco Mulumba avait répertorié plusieurs centaines des maisons appartenant à Mr. Muzito acquis pendant la période qu'il était premier ministre et autrefois ministre de budget. Ceci démontre une gestion prédatrice et calamiteuse de fonds de l'état par Mr. Muzito, il avait rendu ces fonds de l'état fongibles de telle manière qu'il pouvait les détournés pour ses intérêts propres au lieu de les consacrer à l'intérêt public.

Le 18 avril 2012, Augustin Matata Ponyo a été nommé premier ministre par le président Joseph Kabila. Il a démissionné de ce poste le 14 novembre 2016, dans le cadre d'un accord de dialogue national dirigé par la CENCO (Conférence Épiscopale Nationale du Congo) et soutenu par l'Union africaine (UA) qui spécifie qu'un chef de l'opposition devra assumer la fonction de premier ministre. La fuite des capitaux résiduels durant son administration s'élève à un montant de 13.42 milliards de dollars qui représente 9.34 pour cent de PNB et un montant de fuite des capitaux des falsifications commerciales s'élevant à 6.37 milliards de dollars ce qui représente 4.43 pour cent du PNB. Le total de fuite des capitaux durant l'administration de Mr. Matata Ponyo est estimé à 20.49 milliards de dollars qui représente 14.26 pour cent de PNB.

J'ai mis ensemble les deux dernières administrations des premiers ministres du fait que Samy Badibanga qui a été nommé comme premier ministre le 17 novembre 2016 et démissionne de son poste le 07 avril 2017, la durée de son administration était d'environ 4 mois. Le successeur de Mr. Samy Badibanga, Mr. Tshibala Nzenze a été nommé le 07 avril 2017 et a quitté son poste le 20 mai 2019. Durant cette période, la fuite des capitaux résiduels est estimée à un montant de 5.57 milliards de dollars qui représente 6.57 pour cent de PNB et un montant de fuite des capitaux des falsifications commerciales s'élevant à 5.10 milliards de dollars ce qui s'élève à 6.00 pour cent du PNB. La fuite totale des capitaux de cette période est évaluée à 10.67 milliards de dollars ce qui est 12.58 pour cent du PNB.

Toutes ces administrations qui se sont succédées n'ont fait que favoriser voire cautionner la fuite des capitaux. Je l'ai fait remarquer dans l'introduction que les auteurs des transactions mafieuses ont toujours un lien direct ou indirect avec les hommes installés aux postes clés de commande de la haute administration, des grandes entreprises publiques, quand il ne s'agit pas de ceux-là même. Cette revue de toute ces administrations du règne du président Kabila, a montré que le montant de fuite des capitaux dépend des nombres des années que chaque administration est restée au pouvoir.

Notons que la fuite des capitaux de la République Démocratique du Congo est responsable de la pauvreté et des inégalités de développement humain (en 2019, l'indice de développement humain<sup>7</sup> de la RDC est à 0.48, ce qui classe le pays au 175ème rang mondial sur 189 pays). La RDC demeure classée parmi les pays à faible développement humain) qui affaiblissent la cohésion sociale et ébranlent la confiance, celle des citoyens envers les pouvoirs publics, envers les institutions de la République. Selon la Banque Mondiale, en 2018, on estimait que 73% de la population congolaise, soit 60 millions de personnes vivaient avec moins de 1,90\$ par jour (le taux de pauvreté international). Ainsi, environ une personne sur six vivant dans l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne vit en RDC.

Elles causent également du tort aux économies en empêchant les individus de réaliser leur plein potentiel au travail et dans la vie et gaspillant ainsi leurs capacités. La qualité des institutions de la RDC décourage les investissements nationaux tout aussi internationaux. Il est donc recommandé le renforcement des institutions pour freiner les sorties des capitaux de l'économie congolaise afin de garantir la disponibilité des fonds investissables.

Bien que la République Démocratique du Congo soit considérée comme un pays potentiellement riche, cela ne suffit pas à générer des ressources pouvant stimuler la croissance économique et engendrer le développement, il faut transformer ces richesses en dynamique économique. Cela ne peut se réaliser qu'en répartissant ces ressources de manière équitable entre acteurs (Etat, compagnies minières) et en redistribuant cette richesse aux populations afin que l'avènement du développement durable puisse s'établir en RDC.

### **Conséquences de fuite des fuites**

Des nombreux chercheurs ont observé que des niveaux élevés de dette publique extérieure dans les pays en développement entraînent souvent la fuite des capitaux, en particulier lorsque le risque ou la probabilité de défaut de paiement de la dette augmente fortement (Boyce ; 1992 ; Ndikumana et Boyce 2003). Des niveaux plus élevés de fuite des capitaux causent alors de nouvelles augmentations de la dette publique, entraînant de graves déficits des ressources budgétaires, ce qui incite alors les gouvernements à augmenter les impôts, cette augmentation causant ainsi la nouvelle fuite des capitaux ou les gouvernements peuvent décider de contracter des nouvelles dettes à l'étranger ce qui alourdirait la dette publique et compromettrait la vie des générations avenir car elles seront responsables dans le paiement des services des dettes et de la dette elle-même.

---

<sup>7</sup> L'indice de développement humain (IDH) est un indicateur synthétique servant à mesurer les progrès réalisés au fil du temps dans trois dimensions fondamentales du développement humain : longue vie et en bonne santé, accès aux connaissances et niveau de vie décente.

**Tableau 3. Estimation de la fuite des capitaux (millions US\$)**

Année	Fuite nominale des capitaux ( $CFC_t$ )	Fuite réelle des capitaux ( $PPCFC_t$ )	Stock cumule de fuite des capitaux ( $ICFC_t$ )
2000	1540,78	2148,93	1532,59
2001	1058,60	1476,43	2653,27
2002	39,07	53,82	2734,79
2003	2978,27	4200,67	5740,68
2004	1736,57	2321,62	7555,90
2005	1336,69	1683,48	9130,60
2006	2005,98	235,44	11568,46
2007	3738,79	4191,47	15810,49
2008	3183,08	3404,36	19210,16
2009	2474,41	2469,47	21713,39
2010	10434,71	11148,19	32178,49
2011	4708,23	4708,23	36902,82
2012	5537,21	5329,36	42473,24
2013	6950,04	6569,04	49427,52
2014	4345,95	4054,05	53788,30
2015	-307,47	-282,34	53507,73
2016	9503,55	8799,58	63182,50
2017	3941,55	3636,11	67711,65
2018	6734,68	6007,74	80811,22
Total	71940,70	74274,67	80811,22

Source: Les calculs de l'auteur utilisant des données issues de : Banque Mondiale, World Development Indicators; FMI, Financial Statistics; FMI, Balance of Payment Statistics; FMI, Direction of Trade Statistics

La fuite des capitaux découle aussi de l'incertitude économique ou politique. Elle diminue l'efficacité d'un gouvernement à générer des recettes fiscales. Les créances extérieures sont plus difficiles à imposer que les créances nationales. Les individus riches, généralement associés à la fuite des capitaux, ont les moyens de protéger les créances extérieures de la fiscalité nationale grâce à une législation sur le lobbying ou une expertise financière. Les épargnants les plus riches des pays en développement peuvent parfois contourner les contrôles gouvernementaux et acquérir des actifs haut rendement situés à l'étranger. Ces



sorties d'épargne intérieure rendent plus difficile le financement intérieur. La fuite des capitaux, un flux de fonds privés vers des actifs étrangers provoqué par l'instabilité économique intérieure est courante et illustre clairement comment les résidents des pays en développement essaient souvent de protéger leur richesse en la déplaçant à l'étranger et hors de la portée du gouvernement local.

La perte des réserves accompagnant une dévaluation rare est souvent qualifiée de fuite des capitaux car le débit associé dans les comptes de la balance des paiements est une sortie de capitaux privés. Les résidents fuient la monnaie nationale en la vendant à la banque centrale à des fins de change ; ils investissent ensuite dans des produits financiers à l'étranger. La fuite des capitaux est particulièrement préoccupante pour les gouvernements des pays en développement lorsque des craintes de dévaluation surgissent parce que les réserves de la banque centrale sont faibles au départ. En poussant les réserves encore plus basses, la fuite des capitaux peut forcer la banque centrale à dévaluer plus tôt et un montant plus important que prévu.

### **Relation entre investissement, épargne et fuite des capitaux**

Il ressort de l'identité comptable du revenu national que les contreparties de l'investissement intérieur sont l'épargne intérieure et l'épargne extérieure. Comme la fuite des capitaux consiste à transférer une partie de l'épargne interne à l'extérieure, la conséquence est la diminution des ressources disponibles pour l'investissement intérieur générateur de la croissance et susceptible d'impulser la croissance. Le rôle de l'investissement comme moteur essentiel de la croissance économique à long terme a été toujours reconnu dans la littérature économique depuis la nuit de temps.

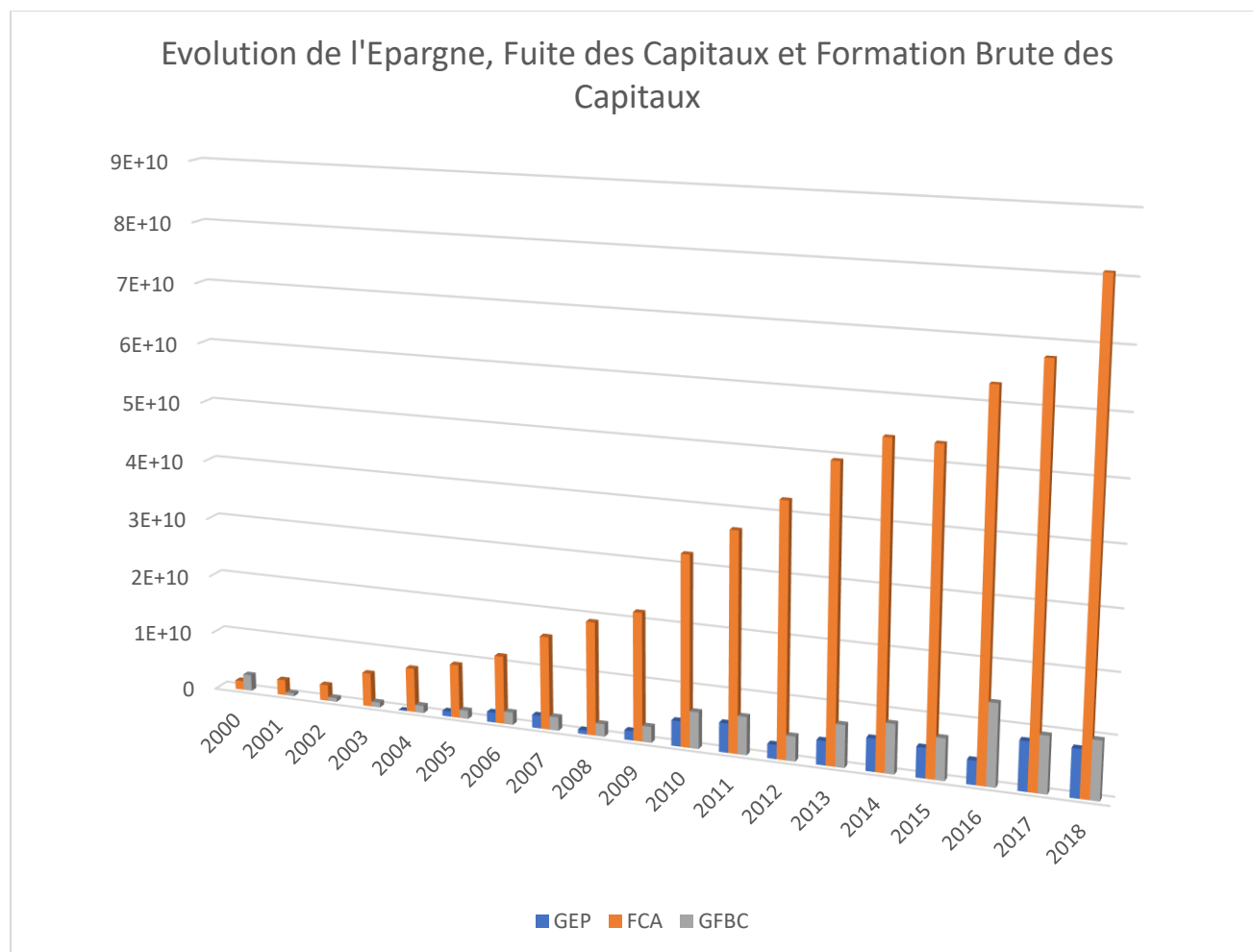
Il est constaté que les pays à fort investissement en équipements croissent rapidement, cette association suggère une relation de cause à effet : une croissance rapide va avec des investissements en équipement, peu importe si un investissement élevé était une conséquence d'épargne élevée ou d'un prix relatif bas d'équipement<sup>8</sup>. Il y a de bonnes raisons de croire ex-ante que l'investissement en équipement pourrait avoir une forte association avec la croissance. Le lien entre les technologies et les biens d'équipements dans lesquels ils sont incorporés est un élément essentiel dans l'histoire économique. Il est évident que ce sont les pays où les taux d'épargne et d'investissements sont élevés où l'on rencontre la productivité, le revenu et niveau de vie qui augmentent le plus rapidement. L'investissement public non militaire comme la construction des routes, autoroutes, transports en commun, aéroports, installations portuaires, écoles, hôpitaux, etc., ont des effets directs et indirects positifs sur les extrants du secteur privé et la croissance de la productivité<sup>9</sup>. L'effet direct sur la croissance de la production privée découle de la

---

<sup>8</sup> De Long and Summers (1993)

<sup>9</sup> David A. Aschauer (1988)

disponibilité des capitaux publics pour soutenir la production du secteur privé : les routes, les autoroutes et les aéroports permettent la distribution des biens et services sur les marchés nationaux et



Source : Les calculs de l'auteur utilisant des données issues de : Banque Mondiale, World Development Indicators; FMI, Financial Statistics; FMI, Balance of Payment Statistics; FMI, Direction of Trade Statistics

internationaux. L'effet indirect découle de la complémentarité entre capital privé et capital public dans l'activité productive du secteur privé ; une augmentation du stock de capital public augmente le rendement du capital privé qui, à son tour sert à stimuler le taux d'expansion du stock de capital du secteur privé.

Plusieurs écrits scientifiques ont confirmé l'existence d'une corrélation forte et positive entre diverses mesures de la productivité et les dépenses publiques en capital non militaires. Aschauer (1988) a établi cette corrélation pour les données annuelles des Etats-Unis d'Amérique sur la période de 1949 à 1985 et Barro (1989) a atteint des résultats transversaux similaires pour un échantillon de 72 pays. En plus, Garcia-Mila et Mcguire (1987) ont trouvé une association positive statistiquement significative entre le produit brut de 48 états contigus des Etats Unis d'Amérique et les capitaux publics tels que les autoroutes et les structures éducatives.

Entre 2000 et 2018, le volume des capitaux investis qui sont représentés par la formation brute des capitaux en RDC s'élèvent à un montant de \$80,81 milliards de dollars, ce montant représente 20.18% du PNB. Pour la même période, l'amplitude de l'épargne en RDC s'élevait à un montant de 53.68 milliards de dollars qui représente 12.16% du PNB. Durant cette période, la RDC a connu une fuite des capitaux qui est estimée à un montant de 74.21 milliards de dollars en terme réel, ce qui représente 16.81cent du PNB. De cette analyse, on confirme qu'il y a un gap entre l'investissement et l'épargne intérieure pour un montant de 35.40 milliards dollars Ce gap est apparemment comblé par les dettes extérieures que le gouvernement devrait contracter afin de financer des investissements qui sont porteurs de croissance à long terme et au-delà le développement du pays. Cette dette est un handicap pour des investissements futurs du fait que les services des dettes devraient être assurés. Ce gap entre l'investissement et l'épargne de 35.40 milliards de dollars pouvait être supporté par l'argent qui quitte illicitement la RDC vers des paradis fiscaux.

Si le phénomène de fuite des capitaux ne cesse pas, moins les ressources au titre de la dette extérieure sont utilisées à des fins d'investissements. À la suite de la dette extérieure, la fuite des capitaux entraîne une baisse de l'investissement domestique. En 2008, la dette extérieure de la RDC s'élevait à un total de 12.296 milliards de dollars et à cette date, les services de la dette étaient d'un montant de 5592,1500 millions ; en 2009, la dette extérieure de la RDC était un montant de 13,093 milliards de dollars et les services de dette correspondant s'élevaient à montant de 62,451 millions de dollars. En 2010, la RDC a atteint le point d'achèvement d'initiative des pays pauvres très endettés (PPTE) et sa dette a été réduite à montant de 6.137 milliards de dollars pour des services de dette s'élevant à un montant de 274,408 millions de dollars et en 2011, cette dette a été réduite à montant de 5.474 milliards de dollars avec des services de dettes correspondant à 255,389 millions de dollars. La question est de savoir où est passé la

différence entre les services de dette avant et après la réduction de la dette extérieure de la RDC.

L'atteignement de point d'achèvement de PPTE a été atteint durant l'administration du premier ministre Adolphe Muzito et c'est son administration qui avait géré la différence des services de la dette. Il est à remarquer que pendant cette période, en 2010, le ratio de l'investissement/PNB était de 28.78%, en 2011, il était de 24.89% et en 2012, ce ratio était tombé à 14.32%.

## **Les multinationales dans l'industrie extractive des minerais de la RDC**

Depuis sa création, la RDC a toujours été considérée de l'extérieur comme un réservoir des ressources précieuses dont les conditions d'exploitations étaient plus importantes que les conditions de vie de ses habitants.

La Gécamines, la société d'Etat, la poule aux œufs d'or du régime du feu président Mobutu était en déclin faute d'investissement pour le renouvellement de son outil de production. La Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International conseillèrent à son temps le régime de Kabila de définir un cadre légal standardisé, appliqué de façon impartiale à tous les opérateurs, qui limiterait ainsi les manœuvres politiques dans la vente des carrés miniers aux opérateurs privés. Ce cadre légal, c'est le code minier qui donne au Cadastre Minier le pouvoir d'octroyer les carrés miniers. Il était constaté que c'est la Gécamines où l'ex-président Kabila avait nommé son homme de main Mr. Yuma qui continuait de distribuer des carrés miniers, une action contraire au cadre légal. Les revenus provenant de ces ventes des carrés miniers ne sont jamais entrés dans la caisse de trésor public ; ces sommes d'argent prenaient la route de l'étranger. Un des bénéficiaires de la vente de ces carrés miniers est l'homme d'affaires israélien Mr. Dan Gertler que l'administration américaine a accusé de soudoyer les autorités congolaises avec 100 millions de dollars qui ont été empochés par des vendeurs des carrés miniers. Mr. Gertler, nous l'avons déjà signalé ci-haut qu'il a joué le rôle d'intermédiaire de grandes multinationales auprès des autorités congolaises pour l'acquisition des mines juteuses de la Gécamines.

Les sociétés multinationales ou transnationales peuvent être définies comme des entreprises exerçant des activités dans plus d'un pays. L'activité de ses sociétés multinationales est exercée en fonction d'une stratégie définie par une société ou groupe financier desquelles elles appartiennent dite société mère ou encore maison-mère. Les groupes multinationaux par leurs organisations sont souvent en mesure de structurer leurs mécanismes de financement pour maximiser leurs profits. En pratique, les multinationaux choisissent parmi les différentes lois fiscales à travers les pays pour éviter de payer des impôts à la fois dans les pays où ils extraient la richesse et où se trouve leur siège. Ils pratiquent ce qu'on appelle les « prix de transferts » ou « profit shifting », un mécanisme consistant à attribuer le bénéfice net ou la perte avant impôt dans une juridictions opaques ou autrement appelées paradis fiscaux.

Ce mécanisme est basé sur le mode de capitalisation des multinationaux par un mélange de dette et des capitaux propres. La façon dont une entreprise (multinationale) se capitalise à un impact important sur le montant des bénéfices à déclarer au fisc du fait que les règles fiscales nationales permettent généralement une déduction des intérêts payés ou payable pour arriver à la mesure fiscale du bénéfice. Les multinationaux choisissent la capitalisation mince « thin capitalization », une méthode qui consiste de financer par un niveau d'endettement relativement élevé par rapport aux fonds propres. Avec cette méthode, l'entreprise réduit considérablement le montant des bénéfices qu'elle rapporte à des fins fiscales. Les multinationales dans l'industrie extractive utilisent la méthode de capitalisation mince de manière que leurs filiales dans les pays à fiscalité élevée paient des intérêts déductibles à leurs filiales dans des pays à faible taux d'imposition (paradis fiscaux), minimisant ainsi leur charge fiscale mondiale. Cette méthode fait perdre les revenus au trésor public du pays où les minerais sont extraits et elle favorise au même moment la fuite des capitaux.

Afin de contrer cette méthode, le fisc du pays où les minerais sont exploités peut imposer un ratio des dettes au capitaux propres pour le financement d'une entreprise. Il est aussi important que les pays riches en ressources puissent travailler dans la valorisation d'une partie importante de leur richesse naturelle afin de jouir des revenus de leur sol et sous-sol.

Le pays peut endiguer aussi la fuite des capitaux d'origine de l'industrie extractive en poussant ces industries d'aider à développer un système financier, en particulier le marché boursier avec les avantages qui en découlent de partager des risques et de liquidité. En Afrique, précisément en Afrique du Sud, la découverte en 1886 a été rapidement suivi par la création de la bourse à Johannesburg<sup>10</sup>. La bourse a aidé à collecter des fonds pour l'industrie minière et financière.

## **Les systèmes financiers de la RDC et la fuite des capitaux**

On ne doit pas considérer le secteur financier comme un secteur passif lors de l'analyse de la fuite des capitaux. Il y a plusieurs caractéristiques du système financier national et mondial qui occasionnent et encouragent la fuite des capitaux.

Les systèmes financiers de la République Démocratique du Congo sont dominés par des succursales ou les filiales des banques étrangères. Les filiales des banques étrangères ont considérablement augmenté en RDC où les banques étrangères ont acquis une part de marché significatives lorsque les systèmes bancaires locaux ont été restructurés et que les banques publiques ont été privatisées sous le règne du président Joseph Kabila. La forte présence des banques étrangères en RDC est susceptible de favoriser la

---

<sup>10</sup> Finance & Development, 09/2013

fuite des capitaux. Etant donné que les résidents locaux perçoivent généralement que les succursales ou filiales des banques étrangères sont plus sûres que les banques nationales, puisque les premières bénéficient du soutien extérieur de leur banques mères, ils peuvent placer leurs dépôts dans des succursales des banques étrangères plutôt que dans les banques nationales, ce qui est déjà une fuite interne des capitaux. Les banques étrangères ont plusieurs opportunités d'investissements en dehors du pays d'accueil de sorte qu'elles peuvent facilement réaffecter des fonds locaux à la recherche de meilleures opportunités d'investissements, en particulier lorsque les conditions économiques, politiques ou sécuritaires du pays d'accueil se détériorent. Les succursales ou filiales des banques étrangères peuvent également faciliter le déplacement à l'étranger des fonds locaux acquis illégalement par des fonctionnaires ou des politiciens corrompus. Un exemple de fuite des capitaux liée aux filiales des banques étrangères est celui de la BGFIBank RDC existant en RDC depuis 2010, une filiale de BGFIBank Group du Gabon en complicité avec la société financière Kwanza Capital, une société contrôlée par la famille de l'ex-président et ses alliés les plus proches, ont ensemble brassé plus de cent millions appartenant au président Joseph Kabila. Les initiateurs de Kwanza Capital, une société financière créée pour le besoin de la cause, ont usé leur accès aux fonds publics, leur connaissance des entreprises et des contrats publics pour blanchir des revenus obtenus indûment par corruption et autres façons illicites pour expédier ces sommes dans les paradis fiscaux offshore.

En octobre 2019, le secteur bancaire congolais comptait 16 banques commerciales opérationnelles<sup>11</sup> (5 banques locales, 8 panafricaines et 3 internationales). Il faut remarquer clairement que le paysage du système financier est dominé par les succursales ou les filiales des banques étrangères.

En RDC, la banque centrale est l'organe chargé de superviser les banques commerciales pour des raisons prudentielles et de prévenir la fuite illégale des capitaux. Cependant, le manque d'indépendance de la banque centrale vis-à-vis des pouvoirs politiques peut affaiblir l'autorité bancaire de sa capacité à empêcher la fuite des capitaux. Dans le pire des cas, la banque centrale peut même jouer un rôle actif en facilitant la fuite des capitaux. La fuite des capitaux peut être bien encouragée par la faiblesse de la réglementation et la surveillance bancaire, par manque des personnels suffisamment qualifiés pour entreprendre la supervision. Les autorités de régulation et de contrôle des banques sont souvent sujettes à des interférences politiques et sont donc moins efficaces et impartiales.

Il existe également un certain nombre des caractéristiques du système financier international qui sont un attrait de fuite des capitaux en provenance d'Afrique en général et en RDC en particulier. Le système financier international offre des services attrayant aux détenteurs des capitaux quel que soit la façon ces capitaux (fonds publics détournés, butins de corruption...) ont été acquis.

---

<sup>11</sup> Banque's internationaux: Advant Banque, Citigroup, Standard Bank; Banques locales: BCDC, BIAC, Rawbank, Sofibanque, TMB; Banques Panafricaines: Access Bank, Afriland FB, BOA Bank, FBN Bank, UBA, Equity Banque.

Etant donné que le secret bancaire dans le pays de destination<sup>12</sup> garantit que les fonds transférés depuis le pays d'origine restent hors de vue des autorités nationales et internationales par la pratique de secret bancaire (régulateurs financiers et administrateurs fiscaux). Cette pratique de secret bancaire octroie des refuges fiscaux pour la dissimulation des fonds illicitement acquis par des élites économiques et politiques.

Cette fuite des capitaux illégaux permet aux élites de s'enrichir d'avantage parce que ne payant pas d'impôts sur leurs actifs financiers. Cet enrichissement illicite de ces élites politiques et économiques creuse de gouffre énorme entre ceux qui en ont qui sont infiniment minoritaires et ceux qui n'en ont pas qui sont majoritaires dans le cosmos sociétal congolais.

La fuite des capitaux enregistrée entre 2001 et 2018 montrent à quel point la structure des inégalités était intimement liée à la forme du régime politique mis en place, un régime prédateur et oppresseur visant la domination d'une classe sociale créée de toute pièce pour avoir la main mise sur l'ensemble de la société congolaise. C'est ce mode d'organisation du pouvoir qui a permis à un certain type de régime inégalitaire de perdurer. Il est certain que chaque société humaine a besoin d'une idéologie pour donner du sens à ses inégalités<sup>13</sup>. L'idéologie qui a été développée durant la période de règne de président Joseph Kabila, c'était la création d'une puissance propriétaire ou un groupe d'individus s'était accaparé de la richesse du pays à travers la monopolisation des sociétés minières, sociétés des biens de consommation d'importation, sociétés immobilières afin d'assujettir économiquement le peuple de la RDC. En RDC, la puissance propriétaire était en constance construction d'une société trifonctionnelle : la bourgeoisie « comprendre » comprenant l'Elite intellectuelle de l'entourage de président Joseph Kabila et ses amis des pays voisins, la bourgeoisie militaire et afin l'exploité de commun des mortels congolais qui constitue la majorité de la population congolaise.

### **Régime machine distributrice automatique des billets de banque de Kabila**

Le régime de Kabila a fonctionné comme une machine de distribution automatique des billets de banque en octroyant à bras-le-corps les contrats des carrés miniers aux entreprises étrangères qui en retour payaient des pots-de-vin qui s'envolaient hors du pays vers les paradis fiscaux. En République Démocratique du Congo, les secteurs extractifs étaient soumis à un contrôle politique discrétionnaire du

---

<sup>12</sup> Espace juridique dans lequel les banques opèrent qui sont des juridictions secrètes avec deux caractéristiques principales :

- A) Une partie de la réglementation vise principalement à profiter aux non-résidents de son domaine territorial et
- B) Il existe des règlements qui empêchent l'identification de ceux qui utilisent ses règlements et sont résidents en dehors de la juridiction.

<sup>13</sup> Thomas Piketty, 2019

bureau du président et un petit nombre des cadres technocrates et particulièrement enclin au secret. La discrétion du bureau du président dans cette matière avait pour mission de dissimuler les fonds discrétionnaires générés par les secteurs extractifs. Le professeur Phillippe Le Billion de ‘University of British Columbia’ montre qu’il y a trois sources des flux financiers illicites provenant des revenus du secteur extractif, ces revenus vont dans les poches des organisateurs de ces fuites et ne bénéficient pas la société tout entière<sup>14</sup>. Le professeur cite par exemple :

La première source comme étant le produit de la corruption, conséquence de l’abus de pouvoir par l’autorité publique pour assouvir ses intérêts personnels au détriment de la société qu’il sert. Les pots-de-vin versés aux autorités publiques par des sociétés extractives sont souvent placés sur les comptes à l’étranger, ce qui signifie un manque à gagner pour les investissements pour le pays.

La deuxième source émane des revenus résultant de l’exploitation illégale des ressources dont l’état est empêché de recevoir sa part légale. Les flux financiers illicites en provenance de nombreux pays en développement découlent de la gouvernance des industries extractives. La corruption d’agents de gestion de niveau intermédiaire, par exemple l’exploitation illégale des ressources en dehors de zones de concession.

La troisième est l’évasion fiscale : la corruption facilite l’évasion fiscale, les pots-de-vin sapent la maximisation et la collecte des revenus monétaires. L’évasion fiscale au niveau des douanes est due par le fait que les douaniers ne sont pas bien formés pour évaluer les exportations, ils se basent sur les auto-évaluations des entreprises minières en plus de cela ils sont susceptibles aux corruptions du fait de leurs modiques salaires.

Mr. Getler a aidé l’ex- Chef d’état et les membres de sa famille de cacher l’argent volé de la caisse de l’Etat congolais, des entreprises publiques congolaises et de créer les entreprises offshores. La publication des ‘Panama Papers’ en Avril 2016 a montré des informations sur les investissements offshores dans lesquels la sœur de Kabila a été citée comme étant la directrice de la compagnie Karatsu Holding Limited enregistrée à Nue créé le 19/06/2001 quelques mois après que son frère ait été établi président de la RDC. Le co-directeur de cette entreprise est monsieur Kalume Nyembwe Feruzi. Keratsu Holding Ltd dispose des parts dans la plus importante compagnie mobile en RDC comme signalé dans ‘Panama Papers’.

Tout a commencé à son accession au pouvoir en héritant d’une façon non prévue par la loi le pouvoir laissé vide par son papa qui venait d’être assassiné. L’ex-président Joseph Kabila et son puissant conseiller Mr. Katumba Mwanke qui était sa tête à penser croisent le chemin de l’homme d’affaires

---

<sup>14</sup> Extractive sectors and illicit financial flows: what role for revenue governance initiatives, 2011



israélien Dan Gertler qui est arrivé en RDC très jeune durant l'accession au pouvoir de l'AFDL de Mzee Désiré Kabila. Ce jeune homme d'affaires s'était approché du président Mzee Désiré Kabila qui avait besoin d'argent pour financer son effort de guerre. Avec 20 millions de dollars (selon le très célèbre journal israélien Haaretz paru le 07/02/2020) dans ses valises, Mzee Désiré Kabila avait cédé à Mr. Gertler l'exclusivité de l'extraction du diamant de RDC. Ce dernier avec l'avènement de Joseph Kabila s'est invité dans l'exploitation minière dans les riches sous-sols de la république pauvre.

Mr. Getler, vue ces accointances avec le président Joseph Kabila fait d'une pierre d'un coup, par son rôle d'intermédiaire entre le gouvernement congolais et les multinationales étrangères intéressées dans l'industrie extractive des minerais. Mr. Getler recevait des commissions d'un côté, de l'autre côté il achetait des actifs miniers congolais qu'ils revendaient avec des marges des bénéfiques exorbitant à des sociétés enregistrées aux îles britanniques, aux îles Caïman et aux Bermudes. Durant le règne de présidence de Joseph Kabila près de deux décennies au pouvoir ont été les années d'or de Mr. Gertler dans le pays riche en cuivre, cobalt et coltant, il est passé de millionnaire et en suite est devenu multimillionnaire, et enfin il est accrédité aujourd'hui comme possédant 2.2 milliards de dollars des actifs financiers. Mr Getler a joué un grand rôle dans la dissimulation des revenus détournés de trésor public, carrés miniers et ventes des entreprises publiques par le clan Kabila et ses complices pour être logés dans les comptes offshores. Joseph Kabila lui-même est cité comme disposant plus de 80 entreprises et 71 000 hectares de terres agricoles, sa sœur jumelle Jeannette Kabila, son frère Zoe Kabila et d'autres membres sont cités comme ayant plusieurs entreprises offshores<sup>15</sup>.

L'article 58 de la disposition congolaise stipule que tous les congolais ont le droit de profiter des avantages de la richesse nationale du pays et que l'Etat a un devoir de redistribuer équitablement cette richesse et garantir le droit au développement. À la vue de l'accapement des richesses du pays par la famille Joseph Kabila et tous ces accompagnateurs, ces dires de l'article 58 de la constitution sont pour le commun des mortels congolais parole creuse.

Les politiciens congolais s'entendent avec des investisseurs pour piller les ressources dans l'octroi des contrats aux frais de l'Etat sans être fondamentalement remarqués et inquiétés. Habituellement, les ministres nomment leurs propres amis ou membres de famille comme conseillers personnels placés dans les conseils d'administration – népotisme. Ces personnes désignées spécialement forment et représentent essentiellement des sociétés constituées par les ministres respectifs. Ces représentants présentent les entreprises appartenant à leurs supérieurs lors de l'appel d'offres. Il est démontré que la plupart des contrats attribués le sont par le biais de tunnels de trésorerie pour les achats avec l'aide de leurs

---

<sup>15</sup> Congo Research Group, 2017

représentants aux conseils d'administration et les sommes décaissées par le trésor public finissent par atterrir dans les comptes à l'étranger des acteurs politiques.

## **Conclusion**

La fuite des capitaux fait partie des défis majeurs auxquels sont confrontés les pays en développement et en particulier la RDC, car elle représente une contrainte sévère pour la croissance et développement.

Ce travail a montré que durant le règne de l'ex-président Kabila, la République Démocratique du Congo a connu une fuite des capitaux réels d'un montant de 74.21 milliards de 2001 à 2018 et à peu près 80.82 milliards de dollars avec les revenus d'intérêts. Ces sommes colossales ont profité aux membres de la famille biologique de l'ex-président Joseph Kabila et certains membres de son entourage politique et les entreprises multinationales qui ont bénéficié de l'exploitation des carrés miniers vendus par le gouvernement de l'ex-président à travers des intermédiaires qui sont eux-mêmes des amis de l'ex-président comme Dan Gertler qui l'ont aidé à dissimuler l'argent du trésor public et de la vente des ressources de la RDC.

En effet, dans cette recherche, il a été épinglé un certain nombre des caractéristiques des systèmes financiers de la RDC et du monde qui peuvent être propices à une fuite préjudiciable des capitaux de la RDC et entraver le recouvrement de ces avoirs. Le papier a donné une illustration de la manière dont les facteurs tel qu'une forte présence des banques étrangères, l'inexistence des marchés boursiers, la présence des cadres règlementaires très faibles et aussi par manque de personnel suffisamment qualifié sont responsables des niveaux élevés des fuites des capitaux de la RDC et des paradis fiscaux qui favorisent la fuite des capitaux en provenances des pays en développement suite à leurs réglementations attrayantes pour les dissimulations des capitaux illicites.

Cette ampleur de la fuite des capitaux d'un montant de 80.81 milliards est telle qu'elle dépasse le niveau du montant combiné de fonds directs d'investissements et l'aide au développement qui s'élève à 64.33 milliards de dollars crève les finances publiques et entrave l'investissement dans les infrastructures sociales et responsable de la pauvreté et des inégalités de développement humain qui affaiblissent la cohésion sociale et ébranlent la confiance, celle des citoyens envers les pouvoirs publics, envers les institutions de la république .

Etant donné ces résultats, la présence importante des entreprises multinationales dans le secteur extractif des minerais en RDC, expose le pays à un très grand risque de l'évasion fiscale due à la faiblesse de la capacité de collection des taxes, redevances, frais des licences qui fait suite au personnel moins qualifiés de cette agence qui ne sont pas à même d'évaluer si les auto-évaluations de la valeur des sociétés minières

sont appropriées. La formation, la motivation et le renforcement des agents de l'administration dans le secteur minier permettra d'endiguer la perte des revenus pour le trésor public dans les exportations des minerais. C'est la bonne gouvernance qui permettrait de mettre en place l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. De même, dans le secteur financier où il y a presque la totalité des banques étrangères, il faudra un renforcement de la réglementation et la surveillance du système bancaire et de sa dotation des personnels qualifiés susceptibles de détecter les opérations financières illicites. La banque centrale doit jouer son rôle de superviser les banques commerciales pour des raisons prudentielles et de prévenir la fuite illégale des capitaux.

## **Bibliographies**

- Ajayi, S. I. et M.S. Khan (2000), 'External Debt and Capital Flight in Sub – Saharan Africa, Washington DC; I.M.F.
- Alesina, A. and G. Tabellini (1989) 'External Debt, Capital flight, and Political Risk', *Journal of International Economics*, 17(3-4), 199-220.
- Aschauer, D. A. (1989), 'Is public expenditure productive?', *Journal of Monetary Economics*, Vol. 23, Issue 2, 177 – 200.
- Banque Mondiale (1985), 'World Development Report, World Bank.
- Beja, E. (2005), 'Capital Flight from Southeast Asia: Case Studies on Indonesia, Malaysia, The Philippines And Thailand, Unpublished Dissertation of Massachusetts, Amherest.
- Bhagwati, J., A. Krueger and C. Wibulswasdi (1974), 'Capital Flight from LDC's: A Statistical Analysis' In Gerald Epstein (ed.), *Illegal Transactions in International Trade*, Amsterdam: North Holland Publishing, 148 – 54.
- Boyce J. K. & L. Ndikumana (2001), 'Is Africa a Net Creditor? New Estimates of Capital Flight from Severely Indebted Sub-Saharan African from severely Indebted Sub-Saharan African Countries, 1970 - 1996' *Journal of development Studies*, 38(2).
- Boyce, J.K. (1992), 'The revolving door? External debt and capital flight: A Philippine case study', *World Development*, vol. 20, No 3, 335 – 349.

- Claessens S. and D. Naude (1993), 'Recent Estimates of Capital Flight', Policy Research Working Papers, WPS 1186, World Bank.
- Collier, P., A. Hoeffler, and C. Pattillo (1999), 'Flight capital as a portfolio choice, Policy Research Working Paper 2066, Washington, D.C., the World Bank.
- Congo Research Group, 'Les Richesses du President', Pulitzer Center on Crisis reporting, Juillet 2017.
- Cuddington J.T. (1986). 'Capital Flight, Issues and Explanations', Princeton Studies in International Finance, 58. Princeton, NJ: Princeton University.
- Cumby, R., and R. Levich (1987), 'On the Definition and Magnitude of Recent Capital Flight' in D. Lessard, J. Williamson (eds.), Capital Flight and Third World Debt, Washington DC: Institute for International Economics, 27 – 67.
- De Long J.B. and L. Summers (1993), 'How strongly do developing economies benefit from equipment Investment', Journal of Monetary Economics, Vol. 32, issue 3, 395 – 415.
- Dooley M.P. (1986), 'Country-Specific Risk Premiums, Capital Flight and Net Investment Income Payments in Selected Developing Countries', Washington DC: International Monetary Fund.
- Erbe S. (1985), 'The Flight of Capital from Developing Countries', Intereconomics (November/December).
- Garcia – Mila, T. and T. McGuire (1987), 'The contribution of publicly provided inputs to States' economies' Stony Brook, New York: State University of New York at Stony Brook, Research Paper No. 292.
- Gordon, D. B. and R. Levine (1988), 'The Capital Flight Problem', International Finance Discussion Papers, 320.
- Hermes N. and R. Lensik (1992), 'The Magnitude and Determinants of Capital Flight: The Case for six Sub – Saharan African Countries', De Economist, 140(4), 515 – 530.
- Johannesen, N., T. Torslov, and M. Wier (2016), 'Are Less Developed Countries More Exposed to Multinational Tax Avoidance? Wider Working Paper: UNU.
- Kar D. and D. Cartwright-Smith (2000), 'Illicit Financial Flows from Developing Countries: 2002 – 2006', Global Financial Integrity.
- Khan, M. and N. UIHaque (1985), 'Foreign Borrowing and Capital Flight: A Formal Analysis', IMF Staff Papers, 32(4), 606 – 28.

- Kindleberger C.P. (1987), 'A Historical Perspective', in D.R. Lessard and J. Williamson (ed) *Capital Flight and Third World Debt*. Washington DC: Institute for International Economics.
- Lensink, R., N. Hermes, and V. Murinde (2002), *Flight Capital and Its Reversal for Development Financing*' Discussion Paper, United Nations University, WIDER, No. 99.
- Lezhnev, S. (2016), 'A Criminal State. Understanding and Countering Institutionalized Corruption and Violence in the Democratic Republic of Congo', *Violent Kleptocracy Series: East and Central Africa*.
- Lucas, R., (1990) 'Why doesn't Capital Flow Rich to Poor countries', *American Economic Review*, 80(2): 80(2):92 – 96.
- McLeod, D. (2002), 'Capital Flight', in David R. Henderson (ed.), *Concise Encyclopedia of Economics*, Library of Economics and Liberty., URL <http://www.econlib.org/library/Enc/CapitalFlight.html>.
- Morgan G., (1986), 'LDC Capital Flight', *World Financial Markets*, 13 – 16.
- Ndikumana, I. and J. K. Boyce (2003), 'Public debts and private assets: explaining capital flight from Sub-Saharan African countries', *World Development*, 3(1), 107 – 130.
- Ndikumana, I. and J. K. Boyce (1998), 'Congo' odious debt: external borrowing and capital flight in Zaire, *Development and change*, 29(1), 195 – 217.
- Ndikumana, L., J. K. Boyce, and A.S. Ndiaye (2014), 'Capital flight: Measurement and drivers', *Political Economy Research Institute, University of Massachusetts Amherst, Working Paper Series No. 363*.
- Piketty, T. (2019), 'Capital et idéologie' éditions du Seuil.
- Rapport sur le développement humain (2019), 'Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXIe siècle, publié par PNUD.

## Annexes

Annexe 1. Tableau 4. Pays développés principaux partenaires commerciaux de la RDC

Pays	Exportation de RDC déclarées par partenaire	Importations de RDC déclarées par partenaire	Exportations de RDC déclarées par RDC	Importations de RDC déclarées par RDC
Belgique	PEBELG	PIBELG	CEBELG	CIBELG
France	PEFRAN	PIFRAN	CEFRAN	CIFRAN
Allemagne	PEALLEM	PIALLEM	CEALLEM	CIALLEM
Luxembourg	PELUXEM	PILUXEM	CELUXEM	CILUXEM
Hollande	PEHOLL	PIHOLL	CEHOLL	CIHOLL
Canada	PECANA	PICANA	CECANA	CICANA
Hong Kong	PEHONG	PIHONG	CEHONG	CIHONG
Corée du Sud	PECOREAS	PICOREAS	CECOREAS	CICOREAS
Singapour	PESINGA	PISINGA	CESINGA	CESINGA
Suisse	PESUISSE	PISUISSE	CESUISSE	CISUISSE
Grande Bretagne	PEGRBR	PIGRBR	CEGRBR	CIGRBR
Etats-Unis	PEETUNIS	PIETUNIS	CEETUNIS	CIETUNIS

**Annexe 2. Tableau 5. Exportations de la RDC vers les pays développés tel que déclarées par la RDC (millions US\$)**

Année	CEBELG	CEFRAN	CEALLEM	CELUXEM	CEHOLL	CECANA	CEHONG	CEKOREAS	CESINGA	CESUISSE	CEGRBR	CEETUNIS	CETOTAL
2000	232,04	10,20	28,63	108,86	26,03	65,93	117,72	0,83	710,87	423,74	82,92	399,30	2207,07
2001	213,35	9,38	26,33	100,08	23,93	60,62	108,24	0,76	653,59	389,60	76,23	367,12	2029,23
2002	271,52	11,94	33,50	127,37	30,46	77,15	137,75	0,97	831,81	495,83	97,02	467,23	2582,57
2003	195,23	8,58	24,09	91,58	21,90	55,47	99,04	0,70	598,08	356,51	69,76	335,95	1856,89
2004	203,80	8,96	25,15	95,61	22,86	57,91	103,39	0,73	624,34	372,16	72,82	350,70	1938,42
2005	228,56	10,05	28,20	107,22	25,64	64,95	115,96	0,82	700,21	417,38	81,67	393,31	2173,97
2006	172,77	7,60	21,32	81,05	19,38	49,09	87,65	0,62	529,28	315,49	61,73	297,30	1643,26
2007	216,95	9,54	26,77	101,77	24,34	61,64	110,06	0,78	664,62	396,17	77,52	373,32	2063,46
2008	268,64	11,81	33,15	126,02	30,14	76,33	136,29	0,96	822,99	490,57	95,99	462,28	2555,17
2009	165,01	7,26	20,36	77,41	18,51	46,89	87,71	0,59	505,51	301,33	58,96	283,95	1569,48
2010	241,29	10,61	29,77	113,19	27,07	68,56	122,42	0,87	739,22	440,63	86,22	415,22	2295,06
2011	306,40	13,47	37,81	143,73	34,37	87,06	155,44	1,10	938,65	559,51	109,48	527,24	2914,26
2012	187,45	8,24	23,13	87,93	21,03	53,26	95,10	0,67	574,24	342,30	66,98	322,56	1782,88
2013	320,08	14,08	39,50	150,16	35,90	90,95	162,39	1,15	980,58	584,51	114,37	550,79	3044,45
2014	350,60	15,41	43,26	164,47	39,33	99,62	177,87	1,26	1074,06	640,23	125,28	603,30	3334,68
2015	206,27	9,07	25,45	96,76	23,14	58,61	104,64	0,74	631,90	376,66	73,70	354,94	1961,88
2016	243,13	10,69	30,00	114,06	27,27	69,08	123,35	0,87	744,84	443,99	86,88	418,38	2312,53
2017	128,29	3,43	20,15	155,54	11,46	29,35	60,81	0,48	621,76	249,06	62,69	296,56	1639,59
2018	225,03	3,90	27,64	128,21	10,73	0,52	42,34	0,11	954,88	130,07	69,66	7,21	1600,29
<b>TOTAL</b>	<b>4376,40</b>	<b>184,21</b>	<b>544,20</b>	<b>2171,02</b>	<b>473,48</b>	<b>1172,98</b>	<b>2144,16</b>	<b>15,01</b>	<b>13901,43</b>	<b>7725,73</b>	<b>1569,73</b>	<b>7226,63</b>	<b>41505,14</b>

Source : Les calculs de l'auteur utilisant des données issues de FMI, Direction of Trade Statistics

**Annexe 3. Tableau 6. Importations de la RDC vers les pays développés tel que déclarées par la RDC (millions US\$)**

<b>Année</b>	<b>CIBELG</b>	<b>CIFRAN</b>	<b>CIALLEM</b>	<b>CILUXEM</b>	<b>CIHOLL</b>	<b>CICANA</b>	<b>CIHONG</b>	<b>CIKOREAS</b>	<b>CESINGA</b>	<b>CISUISSE</b>	<b>CIGRBR</b>	<b>CIETUNIS</b>	<b>CITOTAL</b>
2000	136,77	100,12	30,90	1,8	28,03	15,06	89,88	24,27	23,98	23,26	31,36	68,77	574,68
2001	143,48	105,03	32,42	1,89	29,40	15,80	94,29	25,46	25,15	24,92	32,90	72,15	602,90
2002	198,80	145,52	44,92	2,62	40,74	21,89	130,64	35,28	34,85	34,53	45,58	99,96	835,31
2003	257,30	188,35	58,14	3,39	52,73	28,33	169,08	45,66	45,10	44,69	58,99	129,37	1081,12
2004	314,15	229,97	70,98	4,14	64,39	34,59	206,45	55,75	55,07	54,56	72,02	157,96	1320,02
2005	377,56	276,39	85,31	4,97	77,40	41,57	248,12	67,00	66,18	65,58	86,56	189,84	1586,49
2006	433,86	317,60	98,03	5,72	88,97	47,77	285,12	76,99	76,05	75,36	99,47	218,15	1823,08
2007	543,19	397,63	122,73	7,16	111,48	59,80	356,96	96,39	95,22	94,35	124,54	273,12	2282,57
2008	702,81	514,47	158,79	9,26	144,48	77,38	461,86	124,72	123,20	122,07	161,13	353,38	2953,53
2009	665,68	487,30	150,41	8,77	137,34	73,29	437,46	118,13	116,69	115,62	152,62	334,71	2798,01
2010	685,26	501,63	154,83	9,03	142,42	75,45	450,33	121,60	120,12	119,02	157,11	344,56	2881,36
2011	921,36	674,46	208,18	12,14	194,46	101,44	605,48	163,50	161,51	160,03	211,24	463,27	3877,05
2012	938,00	686,64	211,94	12,36	204,24	103,27	616,42	166,45	164,43	162,92	215,05	471,64	3953,35
2013	984,97	721,02	222,55	12,98	228,60	108,44	647,28	174,79	172,66	171,07	225,82	495,25	4165,42
2014	865,45	633,53	195,54	11,40	226,04	95,28	568,74	153,58	151,71	150,32	198,42	435,16	3685,17
2015	813,62	595,59	183,83	10,72	262,82	89,58	534,68	144,38	142,62	141,32	186,54	409,10	3514,80
2016	676,73	495,39	152,90	8,92	249,67	74,51	444,72	120,09	118,63	117,54	155,15	340,27	2954,51
2017	447,26	320,44	94,74	5,31	142,54	50,23	275,20	79,99	94,79	60,11	104,37	203,45	1878,42
2018	610,38	364,90	0,12	3,79	0,19	70,74	468,93	116,71	182,40	102,85	0,12	239,40	2160,54
<b>TOTAL</b>	<b>10716,65</b>	<b>7755,99</b>	<b>2277,25</b>	<b>136,36</b>	<b>2425,92</b>	<b>1184,40</b>	<b>7091,62</b>	<b>1910,73</b>	<b>1970,35</b>	<b>1840,59</b>	<b>2318,98</b>	<b>5299,50</b>	<b>44928,34</b>

Source : Les calculs de l'auteur utilisant des données issues de FMI, Direction of Trade Statistics



**Annexe 4. Tableau 7. Exportations de la RDC vers les pays développés tel que déclarées par les pays développés (millions US\$)**

Année	PEBELG	PEFRAN	PEALLEM	PELUXEM	PEHOLL	PECANA	PEHONG	PEKOREAS	PESINGA	PESUISSE	PEGRBR	PEETUNIS	PETOTAL
2000	759,01	19,68	3,05	-	35,98	0,00	0,08	0,48	1,51	3,88	4,21	238,70	1066,58
2001	776,71	6,64	3,48	0,04	7,02	-	0,09	0,82	0,54	0,38	0,73	166,90	963,37
2002	1003,47	37,17	3,18	0,01	2,45	0,00	0,10	0,62	-	1,05	3,56	209,30	1260,90
2003	681,35	29,67	10,72	0,04	4,27	0,05	1,26	-	-	3,42	2,09	183,20	916,07
2004	578,02	14,47	6,96	0,05	2,16	0,21	0,98	-	-	0,35	10,15	132,10	745,45
2005	575,18	120,48	12,40	-	8,46	0,47	0,21	-	-	0,49	12,60	269,00	999,29
2006	513,12	33,30	16,97	0,13	25,65	0,60	0,11	-	-	0,46	1,81	86,00	678,16
2007	501,53	50,64	15,16	-	32,44	0,49	0,21	-	-	0,53	1,73	208,50	811,24
2008	515,26	52,13	12,53	0,00	44,03	0,80	0,24	-	-	0,62	5,17	270,60	901,36
2009	236,03	25,76	21,06	0,00	18,22	0,54	1,06	-	-	0,67	29,54	339,10	671,98
2010	293,05	30,09	15,94	0,00	56,15	0,78	0,16	97,88	-	0,93	25,72	546,30	1067,00
2011	567,34	27,33	13,02	0,00	129,96	1,09	0,41	149,20	-	2,04	21,39	605,57	1317,35
2012	365,44	23,23	83,97	0,00	37,78	1,66	0,68	236,58	0,16	2,11	23,84	40,99	816,45
2013	287,19	18,02	72,02	0,00	50,10	3,86	0,66	221,41	0,43	1,29	50,50	75,56	781,09
2014	317,83	14,06	36,08	0,00	87,52	25,47	1,03	261,31	0,33	2,57	3,81	154,42	904,42
2015	289,76	15,30	53,38	-	65,63	59,04	1,23	301,56	0,84	2,59	6,93	153,72	949,98
2016	313,70	16,16	105,29	0,00	30,46	21,92	2,24	514,33	0,31	2,27	15,37	173,95	1196,06
2017	254,12	15,59	90,49	0,01	56,45	32,97	0,93	576,46	9,54	2,26	7,94	86,12	1132,88
2018	195,46	21,71	29,64	0,00	154,27	76,83	0,85	646,03	0,53	2,35	6,58	49,64	1183,89
<b>TOTAL</b>	<b>8823,58</b>	<b>571,44</b>	<b>605,33</b>	<b>0,28</b>	<b>849,02</b>	<b>226,78</b>	<b>12,54</b>	<b>3006,74</b>	<b>14,18</b>	<b>30,27</b>	<b>233,67</b>	<b>3989,67</b>	<b>18363,50</b>

Source : Les calculs de l'auteur utilisant des données issues de FMI, Direction of Trade Statistics

**Annexe 5. Tableau 8. Importations de la RDC vers les pays développés tel que déclarées par les pays développés (millions US\$)**

Année	PIBELG	PIFRAN	PIALLEM	PILUXEM	PIHOLL	PICANA	PIHONG	PIKOREAS	PISINGA	PISUISSE	PIGRBR	PIETUNIS	PITOTAL
2000	131,87	39,93	22,03	0,40	28,48	2,27	10,61	0,77	3,95	6,67	6,20	10,20	263,37
2001	110,96	40,04	30,22	0,58	30,25	3,06	11,40	1,01	5,25	3,50	13,87	18,60	268,72
2002	120,75	78,22	62,51	0,80	44,58	6,74	15,23	1,24	9,89	3,16	8,32	28,20	379,62
2003	143,40	121,04	66,22	0,83	38,54	6,96	27,76	-	-	3,51	13,06	30,60	451,93
2004	181,00	121,10	65,31	1,10	34,99	7,17	30,86	-	-	3,95	11,82	66,70	523,99
2005	229,68	129,56	65,85	1,44	59,08	12,52	23,13	-	-	4,69	20,44	64,40	610,80
2006	231,19	174,88	63,39	1,38	68,46	17,74	20,70	-	-	3,47	30,56	70,70	682,46
2007	285,57	188,19	92,89	1,62	84,43	36,60	16,44	-	-	2,60	22,63	112,90	843,87
2008	391,45	181,65	123,05	1,32	134,84	23,40	13,16	-	-	4,53	26,01	130,40	1029,82
2009	326,84	229,80	105,36	0,33	130,68	16,39	9,92	-	-	8,56	20,09	79,90	927,87
2010	355,90	224,43	124,80	0,55	142,55	13,60	9,47	15,42	-	7,73	22,77	93,50	1010,72
2011	441,03	245,76	157,47	1,38	163,03	19,34	23,43	20,69	-	6,04	37,79	165,93	1281,89
2012	450,72	273,85	165,26	0,57	147,02	22,79	21,30	35,00	10,47	11,13	39,39	199,55	1377,06
2013	449,30	300,60	209,68	3,10	158,26	15,78	38,78	39,58	9,82	7,68	51,91	169,81	1454,29
2014	430,39	209,07	169,81	5,75	155,89	22,75	45,61	25,71	16,74	7,28	53,57	181,85	1324,42
2015	481,49	271,41	163,62	7,57	105,83	21,09	33,96	26,55	9,35	13,08	39,63	136,38	1310,01
2016	390,95	260,68	91,35	8,36	85,55	12,15	33,91	24,66	8,01	7,53	26,15	83,34	1032,65
2017	422,91	142,88	82,22	10,87	177,74	10,27	47,84	19,60	8,64	5,54	29,50	74,80	1032,82
2018	406,29	126,95	105,01	13,07	290,16	11,64	38,60	37,11	9,75	8,51	37,32	78,87	1163,27
<b>TOTAL</b>	<b>5981,68</b>	<b>3360,07</b>	<b>1966,04</b>	<b>61,04</b>	<b>2080,37</b>	<b>282,25</b>	<b>472,12</b>	<b>247,35</b>	<b>91,89</b>	<b>119,01</b>	<b>511,01</b>	<b>1796,62</b>	<b>16969,59</b>

Source : Les calculs de l'auteur utilisant des données issues de FMI, Direction of Trade Statistics